

PROGRAMME D'ÉTUDES

Assistance à la personne
en établissement et à domicile (DEP 5358)

Secteur de formation: Santé



PROGRAMME D'ÉTUDES

Assistance à la personne
en établissement et à domicile (DEP 5358)

Secteur de formation : Santé



Équipe de production

Coordination

Karel Dufour
Sonia Forbes
Michelle Lemieux
Responsables de secteur de formation
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Conception et rédaction

Jean-Michel Bisaillon
Enseignant
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Sylvie Gendreau
Enseignante
Commission scolaire de Montréal

Julie Audet
Spécialiste en élaboration de programmes
Éduc Action

Contribution au projet de programme initial

Sonia Bergeron
Chargée de projets
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Lucie Marchessault
Consultante en formation

Diane Lavers
Enseignante
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité du Secteur de l'éducation
préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire
du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018

ISBN 978-2-550-80655-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-80656-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

ASSELIN, Jean-François
Centre de formation professionnelle L'Oasis
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

AYOTTE-CÔTÉ, Guillaume
Commission scolaire crie

BÉLANGER, Linda
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

BÉLANGER, Sylvie
Centre Performance Plus
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

BERNARD, Joanne
Centre de formation professionnelle Charlotte-Tassé
Commission scolaire Marie-Victorin

BEST, Andrea
Centre de formation professionnelle ACCESS
Commission scolaire Riverside

BOULET, Lucie
Centre de formation professionnelle Pozer
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

BROCHU, Suzie
Centre de formation professionnelle Pozer
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

CHARBONNEAU, Patrice
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

DESROCHERS, Diane
Centre multiservice des Samares
Commission scolaire des Samares

DEVEAULT, Johanne
Centre de formation professionnelle Bel-Avenir
Commission scolaire du Chemin-du-Roy

GAGNÉ, Nicole
Collège CDI

JASMIN, Lisa
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

LACHAINE, Mireille
Centre de formation professionnelle des Sommets
Commission scolaire des Laurentides

LANDRY, Diane
Centre de formation Compétences-2000
Commission scolaire de Laval

LEMAY, Julie
Centre de formation professionnelle 24-Juin
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

MAVRIKAKIS, Cathia
Centre de formation professionnelle ACCESS
Commission scolaire Riverside

MINIER, Brigitte
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

QUÉVILLON, Luce
Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier
Commission scolaire Pierre-Neveu

RENAUD, Isabelle
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

SIMARD, Christine
Centre de formation professionnelle Fierbourg
Commission scolaire des Premières-Seigneuries

SIMARD, Nathalie
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal
Commission scolaire de Montréal

TREMBLAY, Édith
Centre de formation professionnelle Vision-Avenir
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

TREMBLAY, Johanne
Centre de formation professionnelle du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Milieu du travail

BEAN, Isabel

Ministère de la Santé et des Services sociaux

BÉLANGER, Lynda

Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec

BERNIER, Ginette

Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux

BOIS, Denis

Préposé aux bénéficiaires
Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

BOIVIN, Hélène

Préposée aux bénéficiaires
Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS)
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

CANEL, Rony-Pierre

Auxiliaire familial
RSI Propulsion

CARON, Michel

Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Centre de santé et de services sociaux de Laval

CHARTIER, Claudine

Préposée aux bénéficiaires
Centre Saint-Eusèbe
Centre de santé et de services sociaux du Nord-de-Lanaudière

CLERCIN, Yves

Préposé aux bénéficiaires
Hôpital Saint-Luc

COURNOYER, Claire

Auxiliaire aux services
de santé et sociaux

COUTURE, Guylaine

Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Centre de santé et de services sociaux La Pommeraie
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

FILLION, Marie-Soleil

Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Centre de santé et de services sociaux
Champlain-Charles-Le Moyne
FSSS, CSN

FLEURY, André

Préposé aux bénéficiaires
Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
FTQ

GINGRAS, Jean

Préposé aux bénéficiaires
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

GRÉGOIRE, Micheline

Direction de la planification de la main-d'œuvre salariée et médicale et du soutien au changement
Ministère de la Santé et des Services sociaux

HAINS, Sylvie

Directrice des soins de santé
Direction des soins infirmiers
Ministère de la Santé et des Services sociaux

JOANNETTE, Marie-Christine

Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Centre local de services communautaires de Longueuil

KROON, Chantal

Conseillère-cadre
Ministère de la Santé et des Services sociaux

LEMELIN, Michel

Président-directeur général
Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec

MAILLOUX, Manon

Assistante en réadaptation
Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort

OUELLET, Claire

Évaluatrice
Direction générale adjointe des services aux aînés
Ministère de la Santé et des Services sociaux

PIERRE, Carmelle

Préposée aux bénéficiaires
Centre d'hébergement et de soins de longue durée
Marcelle-Ferron

RIVARD, Julie-Anne

Chef du développement des compétences du personnel et de l'enseignement
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

ROY, Suzanne

Conseillère-cadre en activités cliniques
Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins
Milieu communautaire et soins à domicile

SAMSON, Sylvie

Propriétaire
Résidence Le Soleil Levant

TRAHAN, Christine

Préposée aux bénéficiaires
Centre d'hébergement Champlain-de-la-Rose-Blanche

TREMBLAY, Sylvie-Josée

Représentante
Association québécoise des professeures de la santé (AQPS)

WOLTER, Isabelle

Préposée aux bénéficiaires
Centre d'hébergement Bruchési (CHSLD)

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles.....	1
Éléments constitutifs	1
Aspects de mise en œuvre	3
Synthèse du programme d'études	5
Première partie	
Buts du programme d'études	9
Particularités du programme d'études	11
Intentions éducatives	12
Glossaire	13
Matrice des compétences	16
Harmonisation	18
Deuxième partie	
Compétences du programme d'études	19
Profession et formation	21
Relation aidante	25
Approches relationnelles	29
Besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques.....	33
Situations de la vie courante	39
Prévention des infections et de la contamination	45
Soins liés aux activités de la vie quotidienne.....	49
Situations à risque.....	55
Interventions à domicile ou en milieu de vie substitut.....	59
Réalités familiales, sociales et culturelles	65
Soins de fin de vie	69
Médicaments et soins invasifs d'assistance	73
Soins liés à la réalité clinique de la clientèle	77
Premiers secours	81
Interventions liées aux soins d'assistance de courte durée.....	85
ANNEXE I – Travail de l'assistante ou de l'assistant à la personne.....	91

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique¹, les programmes d'études « comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence, de même que des tableaux sur les risques en matière de santé et de sécurité au travail. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Ces composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale de la profession; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

¹ Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3, art. 461).

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de profession, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, à la réalisation et à la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc. Ils se rapportent aux principaux éléments de contenu à couvrir dans la formation.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement, qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

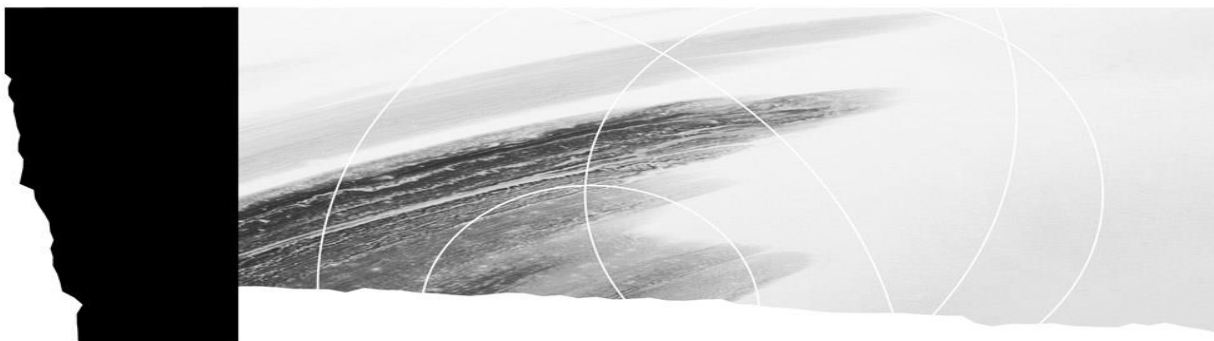
Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés, que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et de réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante, car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires.



5358

Assistance à la personne en établissement et à domicile

Année d'approbation : 2017

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	58
Nombre de compétences :	15
Durée totale :	870 heures

Pour être admis au programme d'études *Assistance à la personne en établissement et à domicile*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

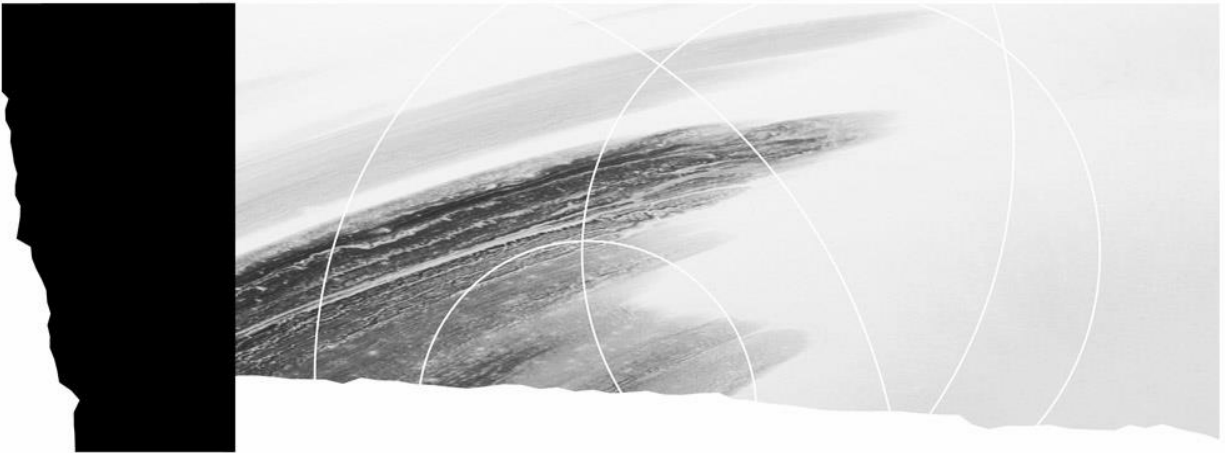
- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que le cours de langue d'enseignement FRA 3103-1, FRA 3104-01 et FRA 3105-1, ou des apprentissages reconnus équivalents.

La durée du programme d'études est de 870 heures. De ce nombre, 435 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches de la profession et 435 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 15 compétences dont la durée varie de 30 à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Profession et formation	251702	1	30	2
Relation aidante	251714	2	60	4
Approches relationnelles	251724	3	60	4
Besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques	251734	4	60	4
Situations de la vie courante	251745	5	75	5
Prévention des infections et de la contamination	251752	6	30	2
Soins liés aux activités de la vie quotidienne	251768	7	120	8
Situations à risque	251772	8	30	2
Interventions à domicile ou en milieu de vie substitut	251787	9	105	7
Réalités familiales, sociales et culturelles	251794	10	60	4
Soins de fin de vie	251802	11	30	2
Médicaments et soins invasifs d'assistance	251813	12	45	3
Soins liés à la réalité clinique de la clientèle	251824	13	60	4
Premiers secours	251832	14	30	2
Interventions liées aux soins d'assistance de courte durée	251845	15	75	5



Première partie

Buts du programme d'études

Particularités du programme d'études

Intentions éducatives

Glossaire

Énoncés des compétences

Matrice des compétences

Harmonisation

Buts du programme d'études

Le programme d'études professionnelles *Assistance à la personne en établissement et à domicile* prépare à l'exercice de la profession d'assistante ou d'assistant aux soins à la personne dans le domaine de la santé et des services sociaux. Les assistantes et les assistants peuvent occuper des postes portant diverses appellations d'emploi² dans les réseaux public, privé et communautaire.

Leur travail consiste globalement à offrir de l'aide et des soins d'assistance à une clientèle de tout âge présentant des maladies ou des incapacités physiques, psychiques ou psychosociales. La raison d'être de la profession est de suppléer aux incapacités de la personne et de l'assister dans le maintien ou le rétablissement de son autonomie et de son état de santé.

De manière plus particulière, les tâches des assistantes et des assistants consistent à donner des soins, à soutenir ou à accompagner la personne dans son organisation et dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, notamment pour les déplacements de même que les soins relatifs à l'hygiène, à l'élimination, au confort, à l'habillement, à l'alimentation et à l'hydratation. Les assistantes et les assistants peuvent être appelés à offrir des activités occupationnelles ou à faciliter la socialisation de la personne et son intégration dans son milieu. Dans tous les cas, ils veillent à la prévention des infections, de la contamination et des accidents. La majorité des tâches que les assistantes et les assistants exercent nécessitent d'abord l'établissement d'une relation de confiance avec la personne et ses proches, condition préalable aux soins à prodiguer. Ces tâches requièrent ensuite l'adaptation des soins d'assistance à la situation de la personne, à son entourage et à son environnement physique.

Les assistantes et les assistants interviennent individuellement ou avec des collègues, selon le milieu. Ils travaillent au sein de l'équipe en place dans les limites des champs de responsabilités de chaque intervenante ou intervenant. Leur contribution consiste à communiquer leurs observations sur les personnes rencontrées, au besoin, et à apporter des suggestions, le cas échéant. L'information communiquée peut porter, notamment, sur l'état physique et émotif de la personne, ses habitudes de vie, son environnement humain et physique ou, encore, sa réalité familiale, sociale ou culturelle. De ce fait, les assistantes et les assistants contribuent à la définition des besoins changeants de la clientèle, à la planification des services ainsi qu'au suivi de la clientèle.

L'exercice de la profession nécessite une importante capacité d'adaptation compte tenu des types de clientèles et des besoins variés, des maladies et des incapacités multiples, des contextes changeants et de l'équipement propre à chaque milieu de travail. Cela exige d'intervenir avec éthique, prudence et discernement, puis de porter une grande attention aux variations dans l'état de santé global de la personne.

² Au moment de la publication du présent programme d'études, les fonctions les plus courantes étaient celles d'auxiliaire aux services de santé et sociaux et de préposée ou de préposé aux bénéficiaires. L'appellation abrégée *assistante* ou *assistant* sera utilisée dans le programme d'études dans le but d'alléger le texte.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d'études *Assistance à la personne en établissement et à domicile* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qui sont associées à la profession;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans les différents contextes de travail visés par le programme d'études (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
 - lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
 - lui permettre de développer sa polyvalence, sa capacité d'adaptation, son autonomie et sa débrouillardise, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
 - lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
 - lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Particularités du programme d'études

Ce programme d'études a été conçu en fonction du profil de compétences recherché par les employeurs pour offrir des services d'assistance en tout lieu et à tout type de clientèle.

Principales balises

- Les situations de travail des deux principales fonctions, soit les auxiliaires aux services de santé et sociaux ainsi que les préposées et les préposés aux bénéficiaires (voir le schéma intégrateur en annexe).
- Les contextes d'intervention : 1) domicile; 2) milieu de vie substitut; 3) milieu de soins.
- Un niveau d'autonomie et de débrouillardise suffisant pour être en mesure d'intervenir dans ces trois contextes.
- Les comportements professionnels recherchés par les employeurs.
- Les deux principaux axes de la profession : l'**aspect relationnel** du service offert, considéré comme une condition préalable, et l'**aspect technique** des soins d'assistance à prodiguer³.
- Les lois et les politiques régissant les services de santé et les services sociaux, en vigueur au moment de l'élaboration du programme d'études.

Caractéristiques fondamentales du programme d'études

- Il est structuré selon les contextes d'intervention précités pour assurer la polyvalence.
- Il couvre les trois résultantes de la formation : une relation aidante, des soins d'assistance conformes et adaptés de même qu'une participation effective au travail d'équipe.
- Il permet de développer, chez l'élève, la conscience professionnelle et l'éthique à travers les différents comportements professionnels comme fil conducteur (voir la section *Intentions éducatives*).
- Il assure un développement transversal des comportements souhaités en matière de santé et de sécurité au travail.
- Il permet d'amorcer, chez l'élève, le développement de la capacité d'adapter ses interventions à la situation de vie de la personne et aux exigences propres à chaque contexte, et ce, par de la formation pratique en milieu de travail.

Le Ministère est conscient de l'évolution constante du domaine de la santé et des services sociaux, en ce qui concerne tant le cadre légal et réglementaire ou les structures administratives que la science ou la technologie. Il appartient donc aux établissements de formation de suivre cette évolution et d'actualiser les savoirs liés aux compétences au fil du temps.

Outre le développement des compétences en milieu scolaire pour les contextes d'intervention, il est recommandé de varier les milieux de travail au cours de la formation pratique pour favoriser la polyvalence des futures diplômées et des futurs diplômés.

³ LAQUERRE, Marie-Emmanuelle. *Travailler en soutien à domicile dans un contexte pluriethnique. Quand faire, c'est être*. Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 305. Volume publié sur la base de la thèse de doctorat de l'auteure.

Intentions éducatives

Le programme d'études professionnelles *Assistance à la personne en établissement et à domicile* vise à développer, chez les élèves, les comportements professionnels suivants, qui sont considérés comme essentiels :

1. Respecter la personne rencontrée dans sa dignité et sa globalité.
2. Accomplir ses tâches avec responsabilité au sein de l'équipe de travail.
3. Respecter la confidentialité de l'information confiée par la clientèle et faire preuve de discrétion.
4. Agir dans le respect des règles et des conventions de la profession.
5. Veiller sur sa santé et sa sécurité de même que sur celles de la clientèle.
6. Réfléchir sur soi et sur ses interventions.
7. Agir selon l'éthique professionnelle dans des situations particulières.

Glossaire

Cette section présente le sens donné à certains termes utilisés dans le cadre du programme d'études. Les termes liés aux comportements professionnels sont d'abord définis, suivis par les milieux de travail et par d'autres termes pouvant porter à confusion.

Comportements professionnels

1. **Respect de la personne** : capacité à entrer en relation avec la clientèle en considérant le fait que toute personne a droit à un respect inconditionnel, quels que soient son âge, son sexe, sa santé physique ou mentale, ses croyances, ses valeurs, sa condition sociale ou son origine ethnique. Il s'agit du respect de la dignité humaine. De façon plus particulière, c'est aussi la capacité à accomplir ses tâches en respectant la personne dans sa globalité, son intimité et son autonomie décisionnelle et fonctionnelle.
2. **Sens des responsabilités** : capacité à accomplir son rôle et ses tâches avec autonomie et efficacité en offrant un service de qualité, en collaboration avec l'équipe, et en prenant soin de signaler les anomalies avec honnêteté. Le sens des responsabilités implique également de résoudre les problèmes en faisant preuve d'un bon jugement, conformément au cadre légal ainsi qu'aux protocoles et aux politiques de son milieu de travail. Le bon jugement est particulièrement important dans cette profession, puisque de la négligence ou de mauvaises décisions peuvent entraîner des conséquences risquant de porter préjudice à la personne.
3. **Confidentialité et discrétion** : capacité à ne discuter de l'état de santé de la clientèle qu'avec l'équipe de travail et à ne communiquer qu'à cette dernière les renseignements personnels pertinents ainsi que les observations ou les faits notés. C'est aussi la capacité à faire preuve de discrétion par rapport à sa vie personnelle et à celle de la clientèle.
4. **Décorum** : capacité à respecter les règles et les conventions de la profession ou des milieux de travail en ce qui a trait à la tenue professionnelle, au langage et aux propos.
5. **Santé et sécurité pour soi et la clientèle** : capacité à demeurer vigilant à l'égard de l'état de santé physique et psychique de la clientèle ainsi que de la sécurité des lieux où elle se trouve, des risques de contagion auxquels elle est exposée et de ses déplacements. C'est aussi la capacité à préserver sa santé comme travailleuse ou travailleur en étant attentif à ses limites physiques et mentales, en canalisant ses émotions ainsi que son stress pour agir avec sang-froid et en observant les règles en matière de santé et de sécurité au travail.
6. **Autodéveloppement** : capacité à faire des retours réflexifs honnêtes sur ses interventions et ses comportements, durant sa formation, puis tout au long de sa carrière. Cette capacité sert principalement à maintenir son équilibre physique et émotionnel, à s'adapter à diverses situations et à demander du soutien, le cas échéant.
7. **Situations à caractère éthique** : situations allant à l'encontre des valeurs et des règles de conduite propres au domaine, décrites dans les différents codes d'éthique de la profession et des milieux de travail.

Milieux de travail

- **Domicile** : habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une personne ou plusieurs personnes d'un même ménage, comme une maison individuelle ou un logement.
- **Milieu de vie substitut** : type d'hébergement remplaçant le domicile. Il peut s'agir, par exemple, d'un établissement de soins de longue durée, d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire (résidence de groupe, maison de chambres, appartement supervisé, maison d'accueil, résidence pour personnes âgées, etc.), d'un centre de réadaptation ou d'un centre jeunesse offrant le logis.
- **Milieu de soins** : établissement où sont offerts des soins médicaux de courte durée.

Activités de la vie quotidienne, activités domestiques et activités occupationnelles

- **Activités de la vie quotidienne** : activités qui représentent l'ensemble des gestes accomplis chaque jour par une personne dans le but de prendre soin d'elle-même. Ces activités sont associées aux soins personnels comme l'habillement, l'alimentation, le déplacement ou la toilette personnelle.
- **Activités domestiques** : activités qui font référence à l'ensemble des tâches accomplies chaque jour par une personne à l'intérieur et autour de son foyer, comme l'utilisation du téléphone, la préparation des repas, la gestion des finances ou l'entretien domestique.
- **Activités occupationnelles** : activités qu'accomplit une personne dans le but de participer à la vie sociale ou de s'occuper. Elles se rapportent aux loisirs et aux passe-temps.

Activités non réglementées et activités d'exception

- **Activités non réglementées** : activités de soins qui ne sont pas réservées à une professionnelle ou un professionnel de la santé au sens des lois professionnelles, car elles sont considérées comme des gestes techniques non invasifs qui ne comportent aucun risque ni préjudice.
- **Activités d'exception** : activités de soins faisant exception à celles visées par les lois professionnelles. Dans le Code des professions, ce sont les activités qui ne sont pas réservées à une professionnelle ou un professionnel de la santé lorsqu'elles sont exercées dans les milieux définis par la loi, sous certaines conditions.

Approche globale et approche relationnelle

- **Approche globale** : approche qui fait référence aux dimensions biologiques, intellectuelles, émotionnelles, spirituelles et psychosociales de la personne. Travailler selon une approche globale, c'est d'abord comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, c'est-à-dire son identité, son histoire, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources, etc. (Relais-Femmes, *L'intervention en contexte de milieu de vie*, 2009).
- **Approche relationnelle** : approche qui concerne les rapports de l'intervenante ou de l'intervenant avec la personne et son entourage. Englobant à la fois la relation, la communication et l'interaction, cette approche se rapporte à la relation aidante sans toutefois atteindre le niveau de complexité supérieur de la relation d'aide.

Champ d'exercice

Le champ d'exercice fait référence à l'ensemble des activités professionnelles exercées, en fonction de normes et d'objectifs précis, par une personne qui a reçu la formation et les autorisations nécessaires à cet effet. Le champ d'exercice des assistantes et des assistants est décrit succinctement dans la section *Buts du programme d'études*.

Profession

La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence. Dans le programme d'études, le terme « profession » possède un caractère générique et recouvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession et occupation⁴. Il ne réfère aucunement à la définition donnée par le Code des professions.

Réalité clinique

La réalité clinique se rapporte précisément aux manifestations et aux symptômes subjectifs des diverses maladies et incapacités, comme une douleur ou un malaise, exprimés par la personne.

Soins d'assistance

Les soins d'assistance sont centrés sur la relation de service, qui englobe les deux axes de la profession.

- L'**aspect relationnel**, qui fait référence aux rapports de l'intervenante ou de l'intervenant avec la personne et son entourage. Cet aspect se rapporte à la relation aidante sans toutefois englober la relation d'aide, qui est d'un niveau de complexité supérieur.
- L'**aspect technique** des soins d'assistance, qui se rapporte aux méthodes, aux façons de faire, aux protocoles, etc.

Troubles neurodéveloppementaux

Les troubles neurodéveloppementaux correspondent à une catégorie du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5). Cette catégorie fait référence à la déficience intellectuelle, aux troubles globaux de développement, aux troubles de la communication sociale, aux troubles du spectre de l'autisme et au trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité.

⁴ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission des partenaires du marché du travail / Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*, Québec, mai 2007, p. 4.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation.
- Établir une relation aidante.
- Adopter des approches relationnelles avec la clientèle présentant des problèmes d'ordre cognitif ou mental et des troubles neurodéveloppementaux.
- Déterminer la façon d'intervenir par rapport aux besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques.
- Accompagner la clientèle dans des situations de la vie courante.
- Prévenir les infections et la contamination.
- Prodiguer des soins d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne.
- Faire face à des situations à risque.
- Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance à domicile ou en milieu de vie substitut.
- Composer avec des réalités familiales, sociales et culturelles.
- Assister la clientèle bénéficiant de soins palliatifs de fin de vie.
- Considérer des règles et des procédures dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.
- Prodiguer des soins d'assistance liés à la réalité clinique de la clientèle.
- Dispenser les premiers secours.
- Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance de courte durée.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres à la profession *Assistance à la personne en établissement et à domicile*, ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES																				
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES										PROCESSUS						TOTAL
				Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation	Établir une relation aidante	Adopter des approches relationnelles avec la clientèle présentant des problèmes d'ordre cognitif ou mental et des troubles neurodéveloppementaux	Déterminer la façon d'intervenir par rapport aux besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques	Prévenir les infections et la contamination	Faire face à des situations à risque	Composer avec des réalités familiales, sociales et culturelles	Assister la clientèle bénéficiant de soins palliatifs de fin de vie	Considérer des règles et des procédures dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne	Dispenser les premiers secours	Prendre connaissance des données et des directives	Planifier son intervention	Entrer en relation avec la personne	Offrir les services	Effectuer des tâches liées à l'entretien et au rangement	Assurer le suivi de son intervention	
				1	2	3	4	6	8	10	11	12	14							
Numéro de la compétence				S	C	C	C	C	C	C	C	C	C							
Type d'objectif				30	60	60	60	30	30	60	30	45	30							435
Durée (h)																				
Accompagner la clientèle dans des situations de la vie courante	5	C	75	O	●	●	●	O	O	O	O	O	O	▲	▲	▲	▲	△	▲	870
Prodiguer des soins d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne	7	C	120	O	●	●	●	●	O	O	O	O	O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	
Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance à domicile ou en milieu de vie substitut	9	C	105	O	●	●	●	●	●	O	O	O	O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	
Prodiguer des soins d'assistance liés à la réalité clinique de la clientèle	13	C	60	O	●	●	●	●	●	●	●	O	O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	
Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance de courte durée	15	C	75	O	●	●	●	●	●	●	●		O	▲	▲	▲	▲	▲	▲	
Durée de la formation			435																	870

Liens entre les compétences générales et les compétences particulières

- : Existence d'un lien
- : Application d'un lien

Liens entre le processus de travail et les compétences particulières

- △ : Existence d'un lien
- ▲ : Application d'un lien

Harmonisation

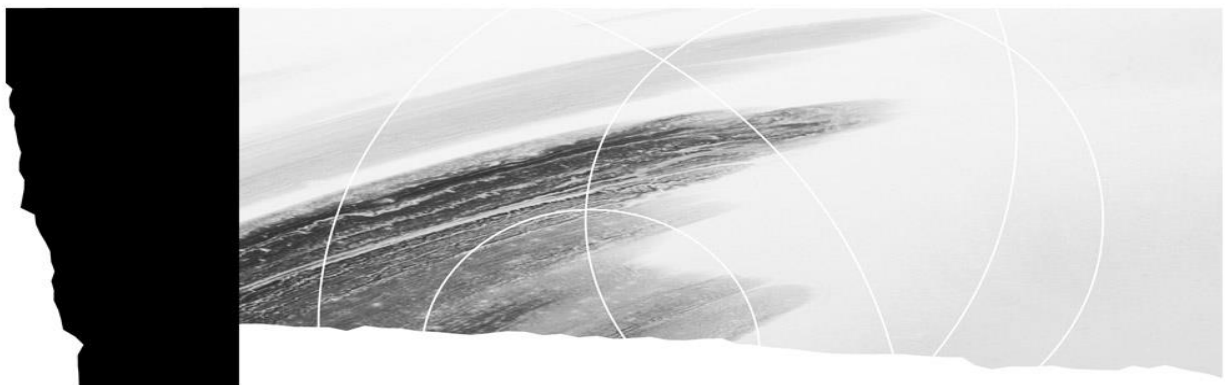
L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Assistance à la personne en établissement et à domicile* ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études. L'information relative aux travaux réalisés et à leurs résultats est présentée dans le document *Tableaux d'harmonisation – Assistance à la personne en établissement et à domicile*.



Deuxième partie

Compétences du programme d'études

Compétence 1 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité de la profession.
- Comprendre le programme de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans les réseaux public, privé et communautaire du domaine de la santé et des services sociaux.
- S'informer sur la pratique professionnelle au moyen des analyses de profession⁵.
- S'informer sur les risques concernant la santé et la sécurité sur le plan physique et psychologique.
- S'informer sur le cadre légal et réglementaire en vigueur.
- S'informer sur le programme d'études.
- S'informer sur les comportements professionnels définis dans le glossaire, se rapportant aux intentions éducatives.
- S'informer sur les perspectives d'emploi et les ressources disponibles pour la recherche d'emploi.

Phase de réalisation

- Organiser l'information recueillie concernant la pratique professionnelle, le cadre légal et réglementaire ainsi que les risques en matière de santé et de sécurité au travail.
- Faire des liens entre la pratique professionnelle et le programme d'études.
- Discuter des données recueillies ainsi que de sa perception de la profession selon les différents contextes d'exercice : domicile, milieu de vie substitut et milieu de soins.
- Faire part de sa perception des comportements professionnels à développer et de leur importance.
- S'engager dans la recherche de moyens pour favoriser sa réussite scolaire.
- Inventorier les possibilités d'emploi dans le domaine.
- Vérifier les ressources disponibles concernant la recherche d'emploi et les possibilités d'entrepreneuriat.

⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Préposée et préposé aux bénéficiaires en établissement de santé* (2004); *Auxiliaires familiales et sociales et auxiliaires familiaux et sociaux* (2005); *Assistance à la personne – Rapport de l'atelier d'actualisation des analyses de profession* (2013).

Phase de synthèse

- Faire un bilan de ses aptitudes, de ses goûts, de ses habiletés relationnelles, de ses attitudes et de ses limites physiques et psychologiques.
- Comparer son bilan avec les exigences de la profession et celles de la formation.
- Faire le point quant aux raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

Conditions d'encadrement

- Assurer l'actualisation et la disponibilité de la documentation pertinente.
- Inviter les élèves à s'approprier les rapports d'analyse de la situation de travail et de la profession ainsi que la grille des éléments relatifs à la santé et à la sécurité au travail qui y figure en annexe.
- Organiser des rencontres avec des spécialistes de la profession ou des visites en milieu de travail.
- Favoriser les échanges dans un climat d'ouverture et de respect.
- Établir des liens entre les attitudes et les comportements exigés pendant la formation et ceux requis dans les milieux de travail.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec objectivité et honnêteté.
- Fournir aux élèves des renseignements sur les ressources d'aide de l'établissement d'enseignement et de la communauté.
- Fournir le soutien et l'encadrement nécessaires à l'autoévaluation.
- Fournir des ressources d'aide pour la recherche d'emploi.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.

Phase de réalisation

- Adopte des comportements d'assiduité et de ponctualité.
- Démonstre une attitude d'écoute et de respect envers ses pairs.
- Expose sa perception de la profession et du programme d'études en faisant le lien avec les données recueillies.
- Valorise l'importance des comportements professionnels.

Phase de synthèse

- Présente le résultat de sa démarche dans un bilan objectif.
- Justifie sa décision de poursuivre ou non sa formation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

- Techniques pour la prise de notes : sélection des points à consigner, abréviations courantes et organisation de l'information.

Information à recueillir sur le marché du travail

- Marché du travail dans les réseaux public, privé et communautaire du domaine de la santé et des services sociaux : mission des organismes, clientèles desservies, rémunération et conditions de travail.
- Lieux de travail des assistantes et des assistants à la personne :
 - Domicile : habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une personne ou plusieurs personnes d'un même ménage, comme une maison individuelle ou un logement.
 - Milieu de vie substitut : type d'hébergement remplaçant le domicile. Il peut s'agir, par exemple, d'un établissement de soins de longue durée, d'une ressource de type familial ou d'une ressource intermédiaire (résidence de groupe, maison de chambres, appartement supervisé, maison d'accueil, résidence pour personnes âgées, etc.), d'un centre de réadaptation ou d'un centre jeunesse offrant le logis.
 - Milieu de soins : établissement où sont offerts des soins médicaux de courte durée.
- Données sur le domaine de la santé et des services sociaux : organisation des services; types de services, de clientèles et de prestataires de services.
- Employeurs potentiels : établissements publics ou privés-publics du domaine de la santé et des services sociaux, résidences privées, agences privées, organismes communautaires et autres; possibilité de travail autonome.

Information à recueillir sur la pratique professionnelle

- Données provenant des analyses de situation de travail précitées et d'autres sources de référence.
- Grille des éléments relatifs à la santé et à la sécurité au travail : catégories de risques, y compris leurs sources, les effets sur la santé et la sécurité ainsi que les moyens de prévention.
- Étendue et limites des responsabilités entourant la profession selon les milieux : travail au sein d'une équipe, rôles, tâches, limites des champs d'exercice, collaboration avec les différents intervenants et intervenantes.

Information à recueillir sur le cadre légal et réglementaire en vigueur

- Textes de loi et publications diverses et incidence de ceux-ci sur le travail (à actualiser au fil du temps) :
 - Loi sur les services de santé et les services sociaux.
 - Loi sur la santé et la sécurité du travail.
 - Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
 - Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.
 - Codes d'éthique des associations professionnelles.
 - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
 - Publications de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS).
- Lieux de représentation : comités de l'établissement, associations professionnelles, comités spéciaux du milieu de la santé et des services sociaux ainsi que les syndicats.

Information à recueillir sur le programme d'études

- Profil de sortie décrit dans la section *Buts du programme d'études*.
- Compétences à développer.
- Comportements professionnels : respect de la personne, sens des responsabilités, confidentialité et discrétion, décorum, santé et sécurité pour soi et la clientèle, autodéveloppement et situations à caractère éthique.
- Exigences en matière d'apprentissage et d'évaluation.

Phase de réalisation

- Organisation et présentation des données sur le marché du travail, la profession et le programme de formation : souci de synthèse, vocabulaire technique approprié, règles de base de grammaire et d'orthographe.
- Intégration des règles concernant les discussions en groupe : participation active, écoute attentive, respect des personnes et des opinions différentes.
- Ressources pour la recherche d'emploi : portfolio, organismes, formations, etc.

Phase de synthèse

- Rédaction d'un bilan : éléments de contenu, règles de présentation et critères d'évaluation du bilan.
- Ouverture à l'égard des commentaires reçus.

Compétence 2 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Établir une relation aidante.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- Avec la personne et ses proches.
- À partir de données sur l'état de la personne et ses besoins.
- À l'aide de renseignements sur les activités et les services offerts dans le milieu.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Considérer les besoins de la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Appréciation correcte des répercussions de la maladie sur les besoins de la personne selon son groupe d'âge.• Reconnaissance juste des événements susceptibles d'influer sur les besoins de la personne.• Appréciation correcte des répercussions du vieillissement sur les besoins affectifs de la clientèle âgée. |
| 2 Entrer en relation avec la personne et ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Appréciation correcte des signes de réceptivité.• Description claire et précise de son rôle. |
| 3 Instaurer un climat de confiance. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des facteurs aidants et des facteurs nuisibles.• Adoption d'attitudes et de moyens appropriés. |
| 4 Interagir avec la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des particularités d'intervention selon le groupe d'âge de la personne.• Utilisation appropriée des techniques de communication verbale et non verbale.• Observation attentive des réactions de la personne.• Reconnaissance de moyens pertinents pour résoudre des problèmes relationnels. |
| 5 Adapter sa façon de communiquer avec une personne aphasique ou atteinte de troubles sensoriels. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation de techniques appropriées pour faciliter la communication avec une personne aphasique.• Utilisation de techniques appropriées pour faciliter la communication avec une personne atteinte de troubles sensoriels. |

- | | |
|---|--|
| 6 Examiner sa communication. | <ul style="list-style-type: none">• Détermination réaliste de ses forces et de ses faiblesses.• Détermination de moyens concrets pour améliorer la qualité de sa communication. |
| 7 Prendre des moyens pour préserver son équilibre émotionnel. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites.• Détermination de moyens réalistes et applicables pour maintenir un équilibre personnel et professionnel. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Attitude aidante dans la communication comme l'ouverture, la manifestation d'intérêt et l'écoute.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Confidentialité et discrétion.
- Adoption de comportements respectant le décorum.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale et dignité.
- Sens des responsabilités : jugement, résolution de problèmes et limites de son champ d'exercice.
- Confidentialité et discrétion.
- Décorum : tenue professionnelle, langage correct et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : respect de ses propres limites.
- Autodéveloppement : retours réflexifs honnêtes.

1 Considérer les besoins de la personne.

- Dimensions de l'approche globale : biologique, intellectuelle, émotionnelle, spirituelle et psychosociale.
- Besoins fondamentaux de la personne.
- Besoins selon le groupe d'âge : enfant, adolescent, adulte et personne âgée.
- Éléments perturbateurs : maladie, accident, prise en charge d'un parent malade ou vieillissant, deuil et changement de milieu de vie.
- Incidences des éléments perturbateurs sur les personnes nécessitant des soins ou les personnes vieillissantes : vulnérabilité, insécurité, isolement et perte d'indépendance.
- Mythes et préjugés liés au vieillissement sur le plan personnel, social et culturel.

- 2 Entrer en relation avec la personne et ses proches.
 - Accueil et intégration de la personne dans son milieu de vie.
 - Signes verbaux et non verbaux de réceptivité ou de non-réceptivité.
 - Façon de se présenter à la personne.
 - Façons de manifester de l'intérêt à la personne : écoute, questions, contact visuel, langage corporel et attitudes.
 - Importance des proches aidants dans l'entourage des personnes nécessitant des soins.
- 3 Instaurer un climat de confiance.
 - Attitudes et comportements particuliers pour traiter la personne avec respect et dignité, puis faciliter la relation aidante : ouverture, manifestation d'intérêt, écoute et empathie ainsi que courtoisie.
 - Difficultés potentielles : méfiance et jugement.
 - Moyens à utiliser.
 - Considération des proches aidants.
- 4 Interagir avec la personne.
 - Techniques de communication verbales et non verbales : reflet, reformulation, silence, questions, etc.
 - Réactions à observer : indices affectifs et relationnels, indices pouvant exiger une intervention immédiate.
 - Moyens à utiliser : prise en compte de l'âge et de l'opinion de la personne, offre de choix, respect des promesses faites, réponses aux besoins d'assistance, traitement de la personne selon son âge.
 - Stratégies d'approche pour des problèmes relationnels comme le mutisme ou le manque de collaboration.
- 5 Adapter sa façon de communiquer avec une personne aphasique ou atteinte de troubles sensoriels.
 - Besoins et particularités d'intervention.
 - Techniques spécifiques pour faciliter la communication.
- 6 Examiner sa communication.
 - Attitude sous-jacente : honnêteté par rapport à soi-même.
 - Retour réflexif sur son intervention : bons coups, aspects à améliorer, interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles.
 - Moyens concrets d'améliorer la relation aidante : investissement personnel et réceptivité à l'égard des commentaires.

- 7 Prendre des moyens pour préserver son équilibre émotionnel.
- Situations professionnelles susceptibles de générer une charge émotive ou du stress.
 - Canalisation de ses émotions et de son stress :
 - Reconnaissance de ses réactions physiologiques et psychologiques.
 - Rôle des émotions comme source d'information dans diverses situations.
 - Détermination des sources de stress internes ou externes.
 - Moyens de canaliser ses émotions et son stress.
 - Signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites : fatigue, tristesse, impatience et diminution de la vigilance.
 - Moyens de maintenir un équilibre personnel et professionnel : formation, soutien de l'équipe et programme d'aide aux employés.

Compétence 3 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Adopter des approches relationnelles avec la clientèle présentant des problèmes d'ordre cognitif ou mental et des troubles neurodéveloppementaux.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- À partir de données sur l'état de la personne et de directives verbales et écrites.
- À l'aide de documents basés sur les lois et les politiques relatives à cette clientèle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Observer l'état d'une personne nécessitant des soins. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations et des symptômes subjectifs.• Établissement juste de liens entre ces manifestations et leurs conséquences sur la personne ainsi que son environnement familial et social.• Qualité des observations verbales et écrites communiquées aux personnes concernées.• Empressement à signaler tout changement important aux personnes concernées. |
| 2 Établir une relation de confiance avec une personne présentant des troubles mentaux. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en considération de l'état actuel de la personne et de ses besoins.• Choix judicieux de moyens pour faciliter la prestation des soins d'assistance.• Établissement juste des limites nécessaires. |
| 3 Établir une relation de confiance avec une personne atteinte de déficit cognitif. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en considération de l'état actuel de la personne et de ses besoins.• Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir ou réduire les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.• Choix judicieux de moyens pour faciliter la prestation des soins d'assistance. |

- | | |
|---|---|
| <p>4 Établir une relation de confiance avec une personne présentant des troubles neurodéveloppementaux.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération du stade de développement de la personne. • Prise en considération de ses routines et de ses rituels. • Reconnaissance juste des facteurs susceptibles d'engendrer des comportements inadéquats. • Utilisation judicieuse de moyens pour prévenir les comportements inadéquats. • Choix judicieux de moyens pour faciliter la prestation des soins d'assistance. |
| <p>5 Encourager une personne dans l'actualisation de son potentiel.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération des capacités, des limites et des goûts de la personne. • Prise en considération des difficultés d'intégration sociale de la personne. • Utilisation de moyens adaptés à la condition de la personne. |
| <p>6 Considérer les lois et les politiques relatives à cette clientèle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Distinction correcte des différentes lois et politiques relatives à cette clientèle. • Reconnaissance des droits de cette clientèle. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect de la personne dans sa dignité.
- Manifestation de tolérance.
- Attitude aidante dans la communication.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Confidentialité et discrétion.
- Manifestation de vigilance.
- Examen attentif des préjugés à l'égard de la clientèle.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, dignité et potentiel de la personne.
- Sens des responsabilités : initiation à l'autonomie par les choix à faire, jugement, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice, lois et politiques, puis communication avec l'équipe.
- Confidentialité et discrétion : dans le sens de la loi et par rapport à la vie privée ainsi qu'aux secrets confiés.
- Décorum : tenue professionnelle, langage correct et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : vigilance et respect des limites personnelles.
- Autodéveloppement : retour réflexif sur ses préjugés.

1 Observer l'état d'une personne nécessitant des soins.

- Manifestations cliniques pour la clientèle ciblée : santé mentale, déficit cognitif et troubles neurodéveloppementaux.
- Manifestations de certains troubles comportant des phases d'évolution : échelle de Reisberg, plongeon rétrograde et cycles de la maladie bipolaire.
- Principales causes : événements déclencheurs, facteurs de risque, aspect génétique et habitudes de vies perturbées.
- Conséquences sur la personne et son environnement : plans physique, intellectuel, affectif, familial et social, préjugés, négligence dans les activités de la vie quotidienne et domestique.
- Nature des éléments à observer : aspects physique, psychologique, familial, social et environnemental, ainsi que les habitudes de vie.
- Qualité des observations à communiquer : faits réels et concrets, objectivité, pertinence, précision, lisibilité et propreté des notes ainsi que la terminologie.
- Saisie informatique des données : notions essentielles à l'utilisation de logiciels courants dans le domaine de la santé et des services sociaux, ainsi que la saisie de différentes données.
- Choix de la personne à qui s'adresser dans l'équipe et suivi.

2 Établir une relation de confiance avec une personne présentant des troubles mentaux.

- Principaux problèmes de santé mentale.
- Souci de l'état de la personne : signes physiques, intellectuels, émotifs et sociaux, capacité d'écoute et niveau d'anxiété.
- Anxiété : signes physiques, intellectuels, émotifs et sociaux.
- Situations favorables à l'utilisation du toucher.
- Moyens de faciliter la prestation des soins d'assistance : approches à adopter dans le cas de délires, d'hallucinations, d'idées suicidaires ou de comportements inadéquats.
- Moyens de mettre en place les limites nécessaires aux interventions : buts poursuivis, dangers des abus de pouvoir et façons d'instaurer des limites.
- Processus de résolution de problèmes : prendre connaissance du problème, observer la situation, chercher des solutions, choisir la façon d'adapter son intervention et planifier son intervention.

3 Établir une relation de confiance avec une personne atteinte de déficit cognitif.

- Principaux problèmes de déficit cognitif comme la démence de type Alzheimer, vasculaire ou frontale.
- Différence entre la démence et le délirium.
- Information sur l'histoire de vie de la personne.
- Facteurs susceptibles de susciter des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence : douleur, environnement physique, environnement humain et changement de routine.
- Moyens de prévenir ou de diminuer les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence et de faciliter la prestation des soins d'assistance.
- Mesures de remplacement de la contention : aménagement des lieux, surveillance accrue, activités récréatives ou occupationnelles, diversion, changement de lieu, aires d'errance sécuritaires et programme d'exercices.

- 4 Établir une relation de confiance avec une personne présentant des troubles neurodéveloppementaux.
 - Stade de développement de la personne : cognitif, moral, social et affectif.
 - Principaux types de troubles : troubles du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, etc.
 - Routines et rituels : nature, buts, importance et conséquences de leur non-respect.
 - Facteurs susceptibles d'engendrer des comportements inadéquats : tâche trop difficile, fatigue et manque de motivation.
 - Moyens de prévenir ou de contrôler les comportements inadéquats : présence, affection, retrait, changement d'activité et ignorance intentionnelle.
 - Moyens de communiquer et de faciliter la prestation des soins d'assistance : considération du stade de développement de la personne, de ses routines et de ses rituels.
- 5 Encourager une personne dans l'actualisation de son potentiel.
 - Potentiel de la personne en fonction de ses capacités, de ses limites, de ses goûts et de ses champs d'intérêt.
 - Moyens de stimulation et activités occupationnelles.
 - Moyens de favoriser l'intégration sociale de la personne : tenue vestimentaire appropriée, comportements sociaux acceptables, simplification des tâches, expérimentation de nouvelles situations, implication des familles ou des proches aidants.
- 6 Considérer les lois et les politiques relatives à cette clientèle.
 - Charte des droits et libertés de la personne.
 - Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui.
 - Droits de la personne : aptitude à consentir, plainte, consentement libre et éclairé, régime de protection, mandat en cas d'inaptitude, respect, sécurité et confidentialité.
 - Limites de son champ d'exercice.

Compétence 4 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Déterminer la façon d'intervenir par rapport aux besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- En collaboration avec l'équipe.
- À partir de données sur l'état de la personne et ses besoins.
- À partir de directives verbales et écrites.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Observer une personne présentant une maladie du système cardio-respiratoire. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations de l'insuffisance cardiaque, des maladies pulmonaires obstructives chroniques, de l'insuffisance artérielle et veineuse ainsi que de l'hypertension artérielle.• Reconnaissance des caractéristiques d'une respiration normale.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |
| 2 Observer une personne présentant une maladie du système musculo-squelettique. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations de l'arthrite et de l'ostéoporose.• Reconnaissance des manifestations de l'inconfort et de la douleur.• Reconnaissance des principaux signes d'œdème et d'inflammation.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |
| 3 Observer une personne présentant une maladie ou une incapacité relative au système nerveux et sensoriel. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations d'un accident vasculaire cérébral, de la sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de blessures médullaires, de la paralysie cérébrale et des maladies de l'œil.• Reconnaissance des caractéristiques d'une peau saine.• Reconnaissance des signes précurseurs d'une plaie de pression.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |

- | | |
|--|--|
| 4 Observer une personne présentant une maladie du système digestif. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations de l'hépatite, de la gastro-entérite et d'un ulcère gastro-intestinal.• Reconnaissance des signes généraux de déshydratation et de malnutrition.• Observation juste de la qualité des selles.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |
| 5 Observer une personne présentant une maladie du système génito-urinaire. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations d'une infection urinaire, d'une insuffisance rénale, d'une hypertrophie de la prostate ou, encore, d'une ptose de l'utérus ou de la vessie.• Observation juste de l'aspect de l'urine.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |
| 6 Observer une personne présentant une maladie du système endocrinien. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations du diabète, de l'hypothyroïdie et de l'hyperthyroïdie.• Reconnaissance des signes d'hyperglycémie et d'hypoglycémie.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |
| 7 Observer une personne présentant une maladie du système immunitaire. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principales manifestations du sida.• Reconnaissance des principales manifestations d'un cancer.• Reconnaissance des besoins altérés par la maladie. |
| 8 Considérer l'incidence des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement sur les besoins d'une personne âgée. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement normal.• Appréciation correcte de l'incidence des changements physiques et physiologiques sur le comportement et les besoins de la personne. |
| 9 Choisir les précautions et les moyens à prendre dans diverses situations. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en considération des données sur l'état de la personne et des directives reçues.• Choix pertinents selon les manifestations observées et les besoins de la personne. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Manifestation de vigilance.
- Détermination judicieuse des manifestations et des symptômes subjectifs nécessitant un signalement immédiat.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche globale, autonomie décisionnelle et fonctionnelle.
- Sens des responsabilités : initiation à l'autonomie, jugement et limites de son champ d'exercice.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : vigilance et cas à signaler immédiatement.

1 Observer une personne présentant une maladie du système cardio-respiratoire.

- Terminologie particulière à cette compétence.
- Application des savoirs antérieurs concernant l'approche globale.
- Recherche d'information sur les maladies vues dans l'acquisition de cette compétence, par l'entremise de la technologie.
- Fonctionnement général du corps humain.
- Emplacement des principaux organes du système cardio-respiratoire.
- Principales fonctions du système cardio-respiratoire.
- Manifestations générales et symptômes subjectifs des principales altérations du système cardio-respiratoire.
- Liens entre les manifestations des diverses maladies et les organes touchés.
- Types de respiration et rythme de respiration.
- Besoins altérés associés aux maladies du système cardio-respiratoire (rappel des besoins fondamentaux).

2 Observer une personne présentant une maladie du système musculo-squelettique.

- Emplacement des principaux organes du système musculo-squelettique.
- Principales fonctions du système musculo-squelettique.
- Manifestations générales et symptômes subjectifs des principales altérations du système musculo-squelettique.
- Manifestations de la douleur : rigidité et froncement des sourcils.
- Principales régions touchées par l'œdème.
- Besoins associés aux maladies du système musculo-squelettique.

- 3 Observer une personne présentant une maladie ou une incapacité relative au système nerveux et sensoriel.
 - Emplacement des principaux organes du système nerveux et sensoriel.
 - Principales fonctions du système nerveux et sensoriel.
 - Manifestations générales et symptômes subjectifs des principales altérations du système nerveux et sensoriel.
 - Caractéristiques d'une peau saine : coloration, élasticité, humidité et pilosité.
 - Signes précurseurs d'une plaie de pression : rougeur, douleur et coloration de la peau.
 - Besoins associés aux maladies ou aux incapacités relatives au système nerveux et sensoriel.
- 4 Observer une personne présentant une maladie du système digestif.
 - Emplacement des principaux organes du système digestif.
 - Principales fonctions du système digestif.
 - Manifestations générales et symptômes subjectifs des principales altérations du système digestif.
 - Signes généraux de déshydratation et de malnutrition : perte d'élasticité de la peau, desquamation de la peau, perte de poids et sécheresse des muqueuses.
 - Caractéristiques des selles.
 - Besoins associés aux maladies du système digestif.
- 5 Observer une personne présentant une maladie du système génito-urinaire.
 - Emplacement des principaux organes du système génito-urinaire.
 - Principales fonctions du système génito-urinaire.
 - Manifestations générales et symptômes subjectifs des principales altérations du système génito-urinaire.
 - Caractéristiques d'une urine normale.
 - Besoins associés aux maladies du système génito-urinaire.
- 6 Observer une personne présentant une maladie du système endocrinien.
 - Emplacement des principaux organes du système endocrinien.
 - Principales fonctions du système endocrinien.
 - Manifestations générales et symptômes subjectifs des principales altérations du système endocrinien.
 - Principaux signes d'hypoglycémie et d'hyperglycémie : fatigue, irritabilité et diaphorèse.
 - Besoins associés aux maladies du système endocrinien.
- 7 Observer une personne présentant une maladie du système immunitaire.
 - Principales fonctions du système immunitaire.
 - Principales manifestations et symptômes subjectifs du sida : fatigue, prédisposition aux infections et maigreur.
 - Principales manifestations et symptômes subjectifs d'un cancer : fatigue et perte de poids.
 - Besoins associés aux maladies du système immunitaire.

- 8 Considérer l'incidence des changements physiques et physiologiques liés au vieillissement sur les besoins d'une personne âgée.
- Changements physiques et physiologiques liés au vieillissement normal : diminution des capacités sensorielles et psychomotrices.
 - Liens entre les conséquences de ces changements et les besoins de la personne : diminution dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne et de la vie domestique, modification possible de la capacité à participer à des loisirs et à la vie sociale.
 - Besoins associés à ces changements et soutien nécessaire pour le maintien des activités adaptées.
- 9 Choisir les précautions et les moyens à prendre dans diverses situations.
- Impact de la multipathologie sur la personne.
 - Préjugés associés à certaines maladies ou incapacités.
 - Besoins perturbés de la personne en relation avec les diverses maladies et leurs manifestations : difficulté à dormir, à s'alimenter et à communiquer.
 - Source d'information concernant les capacités résiduelles de la personne et le niveau d'aide requis.
 - Précautions et moyens à prendre pour répondre aux besoins perturbés de la personne : positionnement, exercices passifs et hydratation.
 - Précautions à prendre en matière de santé et de sécurité au travail.
 - Directives à prendre en considération.

Compétence 5 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Accompagner la clientèle dans des situations de la vie courante.

Contexte de réalisation

- À domicile et en milieu de vie substitut.
- En interaction avec l'équipe.
- Avec des personnes de tout âge présentant diverses maladies ou incapacités.
- Dans des situations variées.
- À partir de données sur la situation de la personne et de directives verbales et écrites.
- À l'aide du matériel nécessaire pour l'aide à la marche.
- À l'aide de la documentation pertinente.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1 Préparer la visite. | <ul style="list-style-type: none">• Prise de notes pertinentes et complètes sur la personne, ses besoins et les directives de l'organisation.• Reconnaissance juste de sa marge de manœuvre par rapport aux directives reçues.• Respect des modalités concernant la visite à effectuer. |
| 2 Prendre contact avec la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Application des règles d'usage dans sa façon de se présenter.• Attitude rassurante. |
| 3 Établir une relation de confiance. | <ul style="list-style-type: none">• Écoute attentive.• Prise en considération des besoins de la personne.• Utilisation d'une approche adaptée à la personne et au contexte. |

- | | | |
|---|---|--|
| 4 | Participer à la recherche de moyens pour répondre à des besoins affectifs, occupationnels, sociaux ou d'organisation personnelle. | <ul style="list-style-type: none">• Prise en considération du niveau d'autonomie de la personne.• Application correcte du processus de résolution de problèmes.• Mise à contribution optimale de la personne.• Choix pertinent des moyens compte tenu de la situation.• Obtention de l'accord de la personne.• Validation des choix auprès des personnes concernées. |
| 5 | Appliquer les moyens retenus. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation d'une approche adaptée à la personne et au contexte.• Mise à contribution optimale de la personne.• Prise en considération du bien-être, de la santé et de la sécurité de la personne.• Soutien adapté aux besoins de la personne et à la situation.• Manifestation d'autonomie. |
| 6 | Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique. | <ul style="list-style-type: none">• Jugement approprié à l'égard de situations compromettantes.• Décision pertinente par rapport à la situation.• Valorisation de l'importance de dénoncer ces situations. |
| 7 | Collaborer avec l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Adoption de comportements propices au travail d'équipe.• Respect des consensus et des décisions prises par l'équipe.• Clarté et pertinence des observations verbales et écrites communiquées aux personnes concernées.• Communication de l'information au moment opportun.• Souci d'assurer la diffusion de l'information pour la continuité des services. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect de la personne dans sa dignité.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Respect des politiques et des directives du milieu de travail.
- Confidentialité et discrétion.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Canalisation correcte de son stress et de ses émotions.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, dignité et potentiel de la personne.
- Sens des responsabilités : autonomie personnelle, jugement, honnêteté dans la communication de l'information, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice et collaboration avec l'équipe.
- Confidentialité et discrétion.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : vigilance, respect des limites personnelles, canalisation de son stress et de ses émotions.
- Autodéveloppement : retour réflexif sur son intervention.
- Situations à caractère éthique : voir les situations dans les savoirs.

Exemples de situations de la vie courante :

- Domaine affectif : événement perturbant, inquiétude, problème avec un proche et solitude.
- Domaine occupationnel : activités significatives permettant la stimulation cognitive et sensorielle ou mobilisant la mémoire affective.
- Domaine social : intégration et socialisation.
- Organisation personnelle : soutien à la personne dans son organisation personnelle.
- Autre : soutien apporté aux proches.

1 Préparer la visite.

- Application des savoirs antérieurs concernant la prise de notes dans la première compétence.
- Application des savoirs antérieurs concernant la prise en considération des besoins de la personne.
- Données à recueillir sur les besoins et le profil de la personne.
- Sources d'information : équipe, proches, personne responsable, documentation disponible et directives.
- Marge de manœuvre : restrictions, droits de sortie, etc.
- Modalités concernant les visites à effectuer selon le milieu : prise de rendez-vous, consultation d'horaires et consultation de la personne responsable.

- 2 Prendre contact avec la personne.
 - Façon de se présenter à la personne : rôle, objectif de la visite, etc.
 - Techniques visant à rassurer la personne : réponse aux questions, respect de son rythme et démonstration d'intérêt.
- 3 Établir une relation de confiance.
 - Application de la compétence antérieure concernant la relation aidante.
 - Application de la compétence antérieure concernant les approches relationnelles pour une clientèle particulière.
 - Prise en considération de l'histoire de vie de la personne.
 - Besoins particuliers à la situation sur le plan affectif, mental ou physique.
- 4 Participer à la recherche de moyens pour répondre à des besoins affectifs, occupationnels, sociaux ou d'organisation personnelle.
 - Application du processus de résolution de problèmes et de techniques de créativité.
 - Recherche d'information au moyen de la technologie.
 - Façon de procéder pour la recherche et le choix de moyens en collaboration avec la clientèle, selon son potentiel.
 - Facteurs à considérer dans le choix de moyens : potentiel de la personne, goûts, champs d'intérêt, habitudes de vie, contexte, valeurs, croyances, etc.
 - Validation auprès de la personne responsable ou de l'équipe : suggestions, discussions et ouverture à l'égard des commentaires.
- 5 Appliquer les moyens retenus.
 - Application des compétences antérieures concernant les approches relationnelles et les besoins de la personne atteinte d'une maladie ou d'une incapacité physique.
 - Notions de base en matière de sécurité (les notions relatives aux transferts de personnes et les principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires [PDSB] sont exclus, car ils seront vus ultérieurement) :
 - Utilisation d'un fauteuil roulant, d'un déambulateur, etc.;
 - Principes d'accompagnement à la marche.
 - Adaptation de son intervention ou des activités offertes en fonction de la situation.
 - Observation du bien-être, de la santé et de la sécurité de la personne.

6 Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique.

- Survol de différents codes d'éthique en vigueur dans les milieux de travail.
- Vigilance par rapport aux situations compromettantes pour la travailleuse ou le travailleur.
- Réflexion sur diverses situations :
 - En rapport avec la clientèle : refus de la personne de collaborer, constat de violence, de négligence ou d'abus par un membre de la famille;
 - En rapport avec la travailleuse ou le travailleur : abus de pouvoir, conflit d'intérêts, désengagement professionnel et conflit de valeurs.
- Réflexion sur diverses situations se rapportant à l'organisation du travail : personnel insuffisant, demande d'intervention dépassant ses responsabilités, information insuffisante sur l'état de la personne.
- Importance de dénoncer ce type de situations, façon de le faire et personnes auprès de qui le faire.
- Conséquences sur soi, la clientèle et l'équipe de travail.
- Lien avec le comportement à adopter.
- Limites personnelles et professionnelles.

7 Collaborer avec l'équipe.

- Rôle des équipes de travail selon le milieu, leurs caractéristiques, le champ d'exercice de chacun des membres de l'équipe, les outils de travail comme le plan d'intervention, le plan thérapeutique infirmier ou la requête de services.
- Comportements professionnels facilitant le travail d'équipe : ponctualité, assiduité, langage correct, respect des opinions et écoute.
- Règles pour un bon fonctionnement de l'équipe : climat, procédures et tâche.
- Problèmes susceptibles d'affecter le travail d'équipe et solutions possibles.
- Conséquences du non-respect des consensus et des décisions prises par l'équipe.
- Sources de renseignements disponibles en milieu de travail : plan d'intervention, fiches conventionnelles ou informatiques se rapportant à la clientèle et collègues de travail.
- Façons diverses de communiquer l'information aux personnes concernées ou à l'équipe.
- Information à communiquer : profil de la personne, besoin déterminé, moyen choisi, résultat et questionnement.
- Importance de la communication pour la continuité des soins d'assistance et la sécurité de la personne :
 - changement dans l'état émotif de la personne;
 - propos tenus;
 - information donnée par la famille ou les proches.
- Choix du moment : dès l'observation d'un changement significatif chez la personne ou au moment de quitter les lieux.
- Retour réflexif sur son intervention : bons coups, aspects à améliorer, interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles et honnêteté.

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Prévenir les infections et la contamination.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- À partir de données et de directives verbales et écrites.
- À l'aide de l'équipement, du matériel et des produits nécessaires.
- À l'aide de la documentation portant sur les mesures de prévention des infections et de la contamination.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Déceler les manifestations d'une inflammation ou d'une infection potentielle. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des manifestations générales et locales. • Communication diligente, claire et précise de l'information aux personnes concernées. |
| 2 Appliquer les pratiques de base permettant de prévenir et de contrôler les infections. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des modes de transmission des agents infectieux. • Application correcte des pratiques de base, y compris les règles d'hygiène des mains. • Utilisation correcte du matériel de protection. |
| 3 Prendre des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes. | <ul style="list-style-type: none"> • Application juste des directives. • Reconnaissance des conséquences du non-respect des précautions additionnelles. |
| 4 Manipuler le matériel contaminé. | <ul style="list-style-type: none"> • Repérage judicieux des risques de contamination en milieu de travail. • Application correcte des protocoles de manipulation du matériel contaminé et des <i>excreta</i>. • Élimination adéquate des <i>excreta</i> et des déchets biomédicaux. • Rapport immédiat dans le cas d'une contamination. |

- 5 Nettoyer l'équipement et le matériel contaminés.
- Choix judicieux des produits de nettoyage et de désinfection.
 - Application stricte des étapes de nettoyage et de désinfection.
 - Rangement judicieux de l'équipement et du matériel nettoyés.
 - Reconnaissance juste des risques associés à l'utilisation des produits de nettoyage et de désinfection.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des lois, des directives et des protocoles en vigueur.
- Respect de son champ d'exercice.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Adoption de comportements respectant le décorum.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Sens des responsabilités : jugement, honnêteté pour ce qui est de rapporter les cas de contagion, limites de son champ d'exercice, lois et protocoles, puis collaboration avec l'équipe.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles d'hygiène et d'asepsie.

1 Déceler les manifestations d'une inflammation ou d'une infection potentielle.

- Application de la compétence antérieure concernant les maladies et les incapacités physiques.
- Terminologie particulière à cette compétence.
- Mécanismes de défense du corps : manifestations générales et locales.
- Facteurs susceptibles d'augmenter la vulnérabilité d'une personne à l'infection.
- Facteurs susceptibles d'augmenter la résistance d'une personne à l'infection.
- Cycle de l'infection : agent infectieux, réservoir, porte de sortie, mode de transmission, porte d'entrée et hôte.
- Explications à donner à la clientèle selon son champ d'exercice, le cas échéant.

2 Appliquer les pratiques de base permettant de prévenir et de contrôler les infections.

- Importance de consulter les directives et les protocoles du milieu de travail.
- Liens entre les modes de transmission et les pratiques de base.
- Indications et méthodes concernant les pratiques de base : hygiène des mains (savon, agent antimicrobien), port de gants, d'une blouse et d'un masque, manipulation de matériel piquant, de literie et de linge souillé.
- Élimination du matériel à risque.

- 3 Prendre des précautions additionnelles en présence de certains agents pathogènes.
 - Liens entre les voies de transmission et les précautions à prendre : voie aérienne, contact et gouttelettes.
 - Précautions à prendre dans le cas de voies de transmission combinées : gouttelettes et contact, voie aérienne et contact.
 - Précautions additionnelles à prendre pour éviter la transmission par voie aérienne, par contact et par gouttelettes.
 - Précautions particulières à prendre en vue de protéger la clientèle immunodéprimée.
 - Interprétation de fiches de précautions additionnelles des divers milieux de travail.
 - Effets de la prise de ces précautions sur la clientèle et conséquences de leur non-respect.
- 4 Manipuler le matériel contaminé.
 - Situations à risque selon les milieux de travail : aiguilles oubliées, non-respect des précautions à prendre, surcharge de travail, habitudes d'hygiène de la clientèle, etc.
 - Protocoles des milieux de travail : lieux de rangement, désignation du matériel contaminé, gestion des déchets, retraitement du matériel de soins, etc.
 - Liquides biologiques comme le sang, les selles, l'urine ou les sécrétions.
 - Articles de lois exigeant un rapport immédiat dans le cas de certaines contaminations comme celles du sang et autres liquides biologiques.
- 5 Nettoyer l'équipement et le matériel contaminés.
 - Types et usage des produits de nettoyage et de désinfection.
 - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
 - Méthodes de nettoyage et de désinfection.
 - Solution de rechange pour l'emploi des produits de nettoyage et de désinfection : diverses possibilités d'utilisation du matériel et des produits disponibles.

Compétence 7

Durée 120 h

Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- auprès d'une clientèle en perte d'autonomie partielle ou totale.
- En interaction avec l'équipe.
- À partir de données sur l'état de la personne et de directives verbales et écrites.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- À l'aide de la documentation portant sur l'hygiène, l'asepsie, la santé et la sécurité.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1 Planifier son travail. | <ul style="list-style-type: none">• Prise de notes complètes et pertinentes par rapport aux données et aux directives fournies.• Clarification pertinente des interventions à effectuer.• Établissement juste des priorités.• Préparation appropriée de l'équipement et du matériel selon les soins à donner. |
| 2 Entrer en relation avec la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Présentation rassurante.• Attention particulière portée à l'état physique et émotif de la personne. |
| 3 Assister la personne dans son déplacement. | <ul style="list-style-type: none">• Choix et exécution corrects des manœuvres de déplacement.• Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.• Respect des précautions à prendre pour l'aide à la marche et au déplacement. |
| 4 Prodiger des soins d'hygiène. | <ul style="list-style-type: none">• Choix et exécution corrects des procédés de soins d'hygiène.• Observation attentive de l'état de la peau.• Utilisation appropriée de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail. |

- | | | |
|----|---|--|
| 5 | Prodiguer des soins liés à l'élimination. | <ul style="list-style-type: none">• Choix et exécution corrects des soins liés à l'élimination.• Prise en considération de moyens pertinents pour maintenir ou restaurer la continence.• Utilisation appropriée de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail. |
| 6 | Prodiguer des soins de confort. | <ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux des moyens destinés à prévenir les plaies de pression.• Utilisation appropriée de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail.• Positionnement approprié de la personne.• Changement correct de la literie.• Vérification du niveau de confort de la personne. |
| 7 | Prodiguer des soins liés à l'habillement. | <ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux des vêtements.• Application correcte des techniques d'habillement selon la condition de la personne.• Respect des goûts de la personne. |
| 8 | Prodiguer des soins liés à l'alimentation et à l'hydratation. | <ul style="list-style-type: none">• Choix judicieux de moyens destinés à favoriser un environnement propice à la prise de repas.• Utilisation appropriée du matériel.• Respect du rythme de la personne.• Positionnement approprié de la personne.• Utilisation appropriée de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail. |
| 9 | Ranger et nettoyer les lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des tâches.• Entretien et rangement minutieux et appropriés.• Signalement judicieux des déficiences relevées. |
| 10 | Communiquer ses observations à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence et précision des observations.• Communication de l'information aux personnes concernées, selon le milieu.• Communication de l'information au moment opportun. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect de l'intimité de la personne, notamment au moment des soins d'hygiène, de l'élimination ou de l'habillement.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, autonomie et potentiel de la personne, puis intimité.
- Sens des responsabilités : autonomie dans les choix, jugement, résolution de problèmes, choix de priorités pour l'efficacité.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles à appliquer, PDSB, moyens et précautions à prendre.
- Autodéveloppement : retour réflexif sur ses bons coups, les aspects à améliorer et les interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles et l'honnêteté.

1 Planifier son travail.

- Terminologie particulière à cette compétence.
- Application de la compétence antérieure concernant les maladies et les incapacités physiques.
- Organisation du travail en équipe ou du travail individuel, selon le contexte.
- Étapes préparatoires aux interventions.
- Application des savoirs antérieurs concernant l'information verbale et écrite à recueillir.
- Éléments à considérer pour établir les priorités dans le travail à effectuer.
- Prise en compte de l'approche globale, notamment pour les divers besoins, l'état physique et psychologique ainsi que l'autonomie décisionnelle et fonctionnelle de la personne.
- Rappel du processus de résolution de problèmes.
- Adaptation des soins à une clientèle de tout âge.

2 Entrer en relation avec la personne.

- Application des deux compétences antérieures concernant la relation aidante.
- Explications et renseignements fournis à la personne et ses proches, s'il y a lieu.

3 Assister la personne dans son déplacement.

- Principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB) :
 - Niveaux d'assistance.
 - Mouvements naturels.
 - Principes de positionnement, de prise et de mouvement.
- Manœuvres de déplacement comme lever la personne d'un fauteuil ou encore la transférer à la baignoire, au lit ou à un fauteuil.
- Équipement : lève-personne, siège de bain, fauteuil, civière, etc.
- Précautions à prendre pour l'aide à la marche en ce qui a trait aux activités de la vie quotidienne.

4 Prodiquer des soins d'hygiène.

- Règles relatives au respect de l'intimité : fermer la porte, tirer le rideau, couvrir la personne au fur et à mesure, regards discrets.
- Préparation et utilisation du matériel requis.
- Caractéristiques d'une peau saine.
- Procédés : bain, soins buccaux, prothèses auditives et lunettes, ongles, barbe, cheveux.
- Types de bains : complet, partiel, au lit, à la baignoire conventionnelle ou thérapeutique, au lavabo, à la civière-douche, à la douche.

5 Prodiquer des soins liés à l'élimination.

- Moyens de faciliter l'élimination et la continence : hydratation, alimentation, confort, interventions particulières découlant du plan d'intervention ou du plan thérapeutique infirmier.
- Utilisation de culottes protectrices ou d'un condom urinaire.
- Utilisation d'un bassin de lit, d'un bassin urinal et d'une chaise d'aisance.

6 Prodiquer des soins de confort.

- Soins de confort :
 - Facteurs pouvant provoquer une plaie de pression et moyens de prévention.
 - Types de positionnement au lit et dans un fauteuil.
 - Façon de faire le lit selon l'état de la personne et son environnement.
- Vérification du niveau de confort de la personne.

7 Prodiquer des soins liés à l'habillement.

- Souci du confort et des goûts de la personne.
- Techniques d'aide à l'habillement (se vêtir et se dévêtir).
- Mise en place de bas de compression.

8 Prodiquer des soins liés à l'alimentation et à l'hydratation.

- Aspects à considérer pour faciliter la prise de repas, comme l'utilisation d'ustensiles adaptés.
- Installation de la personne.
- Aide partielle ou totale tenant compte des capacités et du rythme de la personne.
- Moyens de favoriser l'hydratation.
- Observation constante des réactions de la personne.
- Vérification de la concordance de la diète de la personne avec les repas fournis.

9 Ranger et nettoyer les lieux.

- Application de la compétence antérieure concernant les infections et la contamination.
- Entretien et rangement de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail.
- Fonctionnement de l'équipement et du matériel.
- Procédure à appliquer en cas de défectuosité.

10 Communiquer ses observations à l'équipe.

- Types d'information à communiquer et personnes à qui la communiquer, selon le milieu.
- Importance de communiquer l'information dès l'observation d'un changement significatif dans l'état de la personne.
- Moments opportuns pour la communication de l'information.

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Faire face à des situations à risque.

Contexte de réalisation

- Seul, à domicile et dans des situations complexes.
- En interaction avec l'équipe, au besoin.
- À partir de données sur l'état de la personne.
- À l'aide de l'équipement et du matériel de soins.
- À l'aide de protocoles et de directives concernant les mesures à prendre.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|---|
| 1 Observer la situation. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des situations à risque et des anormalités.• Détermination judicieuse du niveau d'urgence.• Décision judicieuse quant au choix d'intervenir soi-même ou non. |
| 2 Prodiger des soins dans un espace restreint ou avec du matériel inadéquat. | <ul style="list-style-type: none">• Explication concrète de la situation problématique.• Détermination judicieuse des moyens à prendre.• Respect du protocole d'intervention de l'employeur. |
| 3 Prévenir les dangers en matière de sécurité et de salubrité. | <ul style="list-style-type: none">• Explication concrète de la situation problématique.• Détermination judicieuse des moyens à prendre.• Respect du protocole d'intervention de l'employeur. |
| 4 Agir auprès d'une personne présentant un épisode de crise ou des comportements agressifs. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des signes précurseurs d'un épisode d'agressivité.• Utilisation judicieuse de mesures de protection de soi, de la personne et de l'entourage.• Respect du protocole d'intervention de l'employeur.• Utilisation judicieuse de la communication verbale et non verbale en vue d'éviter l'escalade. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Manifestation de vigilance.
- Respect des règles visant à assurer sa propre sécurité et celle de la clientèle.
- Promptitude à intervenir ou à signaler le danger.
- Canalisation correcte de son stress et de ses émotions.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle et approche globale.
- Sens des responsabilités : jugement, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice, protocoles et collaboration avec l'équipe.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles de sécurité, vigilance, canalisation de son stress et de ses émotions.

1 Observer la situation.

- Valorisation de la prévention.
- Observation de l'état de la personne, de son environnement et de son entourage.
- Rappel des six catégories de risques de la *Grille de santé et de sécurité au travail*⁶ étudiée dans l'acquisition de la compétence *Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation*.
- Catégories revues : risques ergonomiques, liés à la sécurité et psychosociaux.
- Pour chaque catégorie revue : sources de risques, effets sur la santé et la sécurité, puis moyens de prévention.
- Exemples de situations à risque pour apprendre à juger de l'urgence et de la nécessité d'une intervention, à faire appel à l'équipe ou à demander des secours extérieurs.
- Rôle et responsabilités de l'assistante ou de l'assistant dans les situations à risque.
- Collaboration avec l'équipe : communication des risques observés et travail collectif pour la prévention.

⁶ Actualisation des analyses de profession. Auxiliaires aux services de santé et sociaux. Préposées et préposés aux bénéficiaires (2015).

- 2 Prodiquer des soins dans un espace restreint ou avec du matériel inadéquat.
 - Situations : espaces restreints, équipement et matériel manquants ou abîmés et organisation du temps.
 - Analyse de la situation pour cibler la problématique.
 - Recherche de solutions et de façons d'intervenir pour chaque cas étudié.
 - Aménagement de l'aire de travail pour la réduction des postures contraignantes pour soi et la clientèle.
 - Stratégies concernant les soins d'assistance prodigués dans des espaces restreints.
 - Rappel sur l'équipement et le matériel à utiliser à domicile ainsi que les modèles adaptés au niveau d'autonomie de la personne.
 - Protocoles des différents organismes.
- 3 Prévenir les dangers en matière de sécurité et de salubrité.
 - Situations : syndrome de Diogène, malpropreté, environnement non sécuritaire, insalubrité, présence de coquerelles ou de punaises, fumée secondaire, présence d'animaux de compagnie et cour enneigée.
 - Analyse de la situation pour cibler la problématique.
 - Protocoles des différents organismes.
- 4 Agir auprès d'une personne présentant un épisode de crise ou des comportements agressifs.
 - Situations : crise, violence et attaque.
 - Facteurs : maladie, antécédents d'alcoolisme, de violence ou de toxicomanie.
 - Signes précurseurs : anxiété, manifestations physiques et verbales.
 - Analyse des situations dangereuses et des risques de passage à l'acte : environnement physique ou humain, niveau d'escalade et état de la personne.
 - Façon d'intervenir : capacités personnelles par rapport à la situation, protocole d'intervention, techniques de communication verbale et non verbale visant à éviter l'escalade et maintien de la sécurité.
 - Protocoles des différents organismes.

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance à domicile ou en milieu de vie substitut.

Contexte de réalisation

- Auprès d'une clientèle en perte d'autonomie partielle ou totale.
- En collaboration avec l'équipe.
- À partir de données sur l'état de la personne et de directives verbales et écrites.
- À l'aide d'un horaire ou d'une feuille de route.
- À l'aide de l'équipement et du matériel disponibles, selon le milieu.
- À l'aide des politiques, des directives et du code d'éthique du milieu de travail, selon le cas.
- À l'aide d'un formulaire pour la production du rapport.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1 Planifier les interventions à effectuer.

- Prise en considération de l'organisation du travail, selon le milieu.
- Prise de notes complètes et pertinentes pour chaque personne assignée.
- Clarification pertinente des interventions à effectuer.
- Établissement juste des priorités.

2 Observer la personne.

- Manifestation de vigilance.
- Relevé complet des observations.
- Vérification du confort de la personne, le cas échéant.
- Empressement à signaler tout changement important aux personnes concernées.

3 Adapter l'approche à la situation de la personne et de son entourage.

- Détermination judicieuse de la façon d'intervenir.
- Présentation rassurante.
- Manifestation d'intérêt à l'égard de l'histoire de vie de la personne.
- Utilisation de moyens pertinents pour établir une relation aidante.

- | | |
|--|---|
| 4 Adapter l'aide et les soins d'assistance à la situation de la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des directives et des données relatives à l'état de la personne.• Maintien et développement du potentiel de la personne.• Respect du rythme de la personne.• Respect de l'intimité de la personne.• Utilisation appropriée de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail.• Application appropriée des procédés de soins d'assistance selon le contexte.• Vérification régulière du bien-être de la personne.• Exécution des soins dans un temps réaliste. |
| 5 Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique. | <ul style="list-style-type: none">• Jugement approprié à l'égard des situations compromettantes.• Décision pertinente par rapport à une situation. |
| 6 Ranger et nettoyer les lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des tâches.• Entretien et rangement minutieux et appropriés.• Signalement judicieux des déficiences relevées. |
| 7 Communiquer ses observations à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Apport actif aux rencontres d'équipe.• Qualité des observations communiquées.• Souci d'assurer la diffusion de l'information pour la continuité des soins d'assistance. |
| 8 Suggérer des modifications susceptibles d'améliorer la situation de la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Rédaction concise et soignée d'un rapport.• Préparation rigoureuse de sa présentation.• Pertinence des questions et des commentaires au sujet de la personne.• Propositions pertinentes et réalistes.• Affirmation claire et respectueuse de son point de vue. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Démonstration d'autonomie.
- Respect des politiques, des directives et des modes de fonctionnement en vigueur.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Adoption de comportements propices au travail d'équipe.
- Confidentialité et discrétion.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).
- Canalisation appropriée de son stress et de ses émotions.
- Autoévaluation objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, dignité, potentiel et autonomie de la personne, puis intimité.
- Sens des responsabilités : autonomie, efficacité, jugement, honnêteté, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice et collaboration avec l'équipe.
- Confidentialité et discrétion.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles à appliquer, PDSB, limites personnelles et professionnelles, canalisation de son stress et de ses émotions.
- Autodéveloppement : retour réflexif.
- Situations à caractère éthique : voir les situations dans les savoirs.

1 Planifier les interventions à effectuer.

- Modes d'organisation du travail selon le milieu.
- Particularités de l'intervention à domicile et dans divers milieux de vie substituts et protocoles en vigueur.
- Approche à adopter en milieu de vie substitut et rappel du cadre légal entourant la pratique professionnelle.
- Règlements en vigueur concernant la clientèle et les lieux de prestation des services.
- Particularités de l'intervention auprès de personnes atteintes de déficit cognitif.
- Suivi de l'horaire ou de la feuille de route par des annotations.
- Organisation des lieux physiques et emplacement du matériel.
- Sources de renseignements : documents se rapportant à la personne, chef d'équipe et collègues.
- Information à recueillir : priorités de travail, horaires, objectifs du plan d'intervention, directives, état physique et émotif de la personne et services à donner.
- Équipement particulier aux différents milieux de vie.

2 Observer la personne.

- Application des compétences antérieures concernant les besoins fondamentaux.
- Observations : aspects physique, psychologique, familial, social et environnemental, puis habitudes de vie.
- Réactions et comportements observables : niveau de collaboration, signes de réceptivité, intérêt manifesté dans les activités de la vie quotidienne, expression du faciès et besoins exprimés par la personne.
- Communication verbale et non verbale de la personne.

3 Adapter l'approche à la situation de la personne et de son entourage.

- Façon de se présenter : explication de son rôle, des soins d'assistance à donner et des objectifs visés.
- Démonstration d'intérêt envers la personne par des questions et de l'écoute en ce qui concerne ses goûts, ses champs d'intérêt, ses capacités, sa famille et ses proches.
- Application des principes d'une relation aidante pour la personne et ses proches : reflet, contact visuel, niveau de langage approprié et écoute attentive.

4 Adapter l'aide et les soins d'assistance à la situation de la personne.

- Formes d'aide : accompagnement, promenade et activités occupationnelles.
- Niveaux d'assistance requis selon l'autonomie de la personne.
- Amorce de mouvements de la personne, commentaires positifs et démonstration d'intérêt envers la personne.
- Valorisation de la personne dans l'accomplissement de ses activités.
- Vérification du matériel avant son utilisation.
- Adaptation des procédés de soins d'assistance vus antérieurement : choix et exécution des manœuvres de déplacement ainsi que des autres procédés de soins selon l'état de la personne.
- Implication des proches dans les soins d'assistance selon leurs capacités et leurs limites.
- Temps d'exécution selon le niveau de difficulté des soins donnés.

- 5 Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique.
 - Vigilance par rapport aux situations compromettantes pour la clientèle, la travailleuse ou le travailleur et l'organisation du travail à domicile ou en milieu de vie substitut.
 - Conséquences de ces situations sur soi, la clientèle et l'équipe de travail.
 - Liens avec le comportement professionnel à adopter.
 - Limites personnelles et professionnelles.
- 6 Ranger et nettoyer les lieux.
 - Entretien et rangement de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail.
 - Particularités du rangement et de l'entretien selon le milieu de travail.
- 7 Communiquer ses observations à l'équipe.
 - Qualité des observations à communiquer : faits réels et concrets, objectivité, pertinence, précision, lisibilité et propreté des notes, puis terminologie appropriée.
 - Types d'information à communiquer :
 - Changement dans l'état physique et émotif de la personne.
 - Propos tenus.
 - Comportements et réactions de la personne lors des soins d'assistance ou d'autres activités.
 - Information donnée par la famille ou les proches.
 - Observations durant les activités de la vie quotidienne.
 - Évolution de la situation quant aux objectifs d'intervention pour les activités de la vie quotidienne.
 - Moments de communication de l'information :
 - Dès l'observation d'un changement significatif dans l'état de la personne.
 - À la fin de la journée ou du quart de travail.
 - Au moment de quitter les lieux.
 - Lors des rencontres d'équipe.
 - Continuité des soins d'assistance :
 - Outil de communication avec la famille ou les collègues, comme un cahier de communication.
 - Données recueillies à communiquer à la fin de la journée ou au début du quart de travail suivant.
 - Sécurité de la clientèle et de l'environnement.
 - Particularités relatives à l'équipement ou aux ressources matérielles.

- 8 Suggérer des modifications susceptibles d'améliorer la situation de la personne.
- Éléments à prendre en considération : objectifs du plan d'intervention ou du plan de soins, besoins et capacités de la personne.
 - Types d'information à communiquer dans le rapport : profil de la personne, besoin relevé, moyens choisis, résultats et questionnements.
 - Suggestions apportées à l'équipe au sujet de la personne :
 - Sécurité;
 - Qualité de vie;
 - Demandes et besoins;
 - Capacités et limites observées, notamment lors des activités de la vie quotidienne.
 - Propositions se limitant à son champ d'exercice.
 - Retour réflexif : bons coups, aspects à améliorer et interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles et honnêteté.

Compétence 10 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Composer avec des réalités familiales, sociales et culturelles.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- En interaction avec les membres de l'équipe.
- Pour tout type de clientèle et tout groupe d'âge.
- À partir de données sur l'état de la personne et de directives verbales et écrites.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 1 Observer le contexte familial. | <ul style="list-style-type: none">• Mise en relation pertinente entre le mode de fonctionnement de la famille et la nature des relations familiales.• Reconnaissance juste des facteurs susceptibles de perturber les relations familiales et de leurs conséquences.• Observations pertinentes relatives aux comportements du proche aidant. |
| 2 Observer les particularités socioculturelles. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des conséquences des difficultés d'intégration sociale sur la clientèle.• Reconnaissance juste des particularités relatives à la clientèle multiculturelle qui ont des répercussions sur la prestation des services. |
| 3 Observer des signes de maltraitance. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des différentes formes de maltraitance.• Reconnaissance juste des facteurs favorisant le développement de la maltraitance.• Reconnaissance juste des conséquences de la maltraitance sur le plan personnel et relationnel. |
| 4 Observer des manifestations de dépendance. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des différentes formes de dépendance.• Reconnaissance juste des facteurs favorisant le développement d'une dépendance.• Reconnaissance juste des conséquences d'une dépendance sur les comportements. |

- 5 Détecter des indices d'une situation problématique.
- Vigilance à l'égard des comportements de la personne, à son entourage, à son environnement et à ses habitudes de vie.
 - Pertinence des indices détectés.
 - Vigilance à l'égard des situations à caractère éthique.
 - Décision judicieuse quant au choix d'intervenir soi-même ou non.
 - Qualité des observations verbales et écrites communiquées.
- 6 Intervenir dans une situation problématique.
- Prise en considération des données sur l'état de la personne.
 - Prise en considération du cadre légal de la situation problématique.
 - Reconnaissance juste des responsabilités et des limites de sa fonction.
 - Choix du moment approprié pour intervenir.
 - Adaptation appropriée de ses interventions selon le contexte.
 - Collaboration judicieuse avec l'équipe interdisciplinaire.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect de la personne.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Empressement à signaler toute situation susceptible de mettre la personne en danger.
- Examen attentif des préjugés à l'égard de la personne et de son proche aidant.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale et dignité.
- Sens des responsabilités : jugement, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice et collaboration avec l'équipe.
- Confidentialité et discrétion.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : empressement à signaler les anormalités.
- Autodéveloppement : retours réflexifs honnêtes.
- Situations à caractère éthique : vigilance.

1 Observer le contexte familial.

- Ensemble des éléments : approche globale et collaboration du proche aidant.
- Prise de conscience de ses propres préjugés et de ceux du milieu, puis distanciation à l'égard de ceux-ci.
- Principaux types de familles : traditionnelle, reconstituée, élargie et monoparentale.
- Mode de fonctionnement d'une famille et influence sur la nature des relations familiales : rôles et fonctionnement des membres.
- Mode de fonctionnement de la relation entre la personne et le proche aidant : rôle et responsabilités du proche aidant, influence sur la personne aidée, effets sur la vie de chacun, comportements aidants et nuisibles.
- Conséquences de certains événements susceptibles de perturber les relations familiales comme la maladie ou la prise en charge d'un parent.
- Conséquences de certaines problématiques sur les relations familiales : violence familiale, agression sexuelle et carence du rôle parental.
- Conséquences de la pauvreté : alimentation, vie sociale et logement.
- Incidence de l'environnement social sur la personne et la famille : aspects économique, culturel et relationnel.

2 Observer les particularités socioculturelles.

- Manifestations des difficultés d'intégration sociale chez une personne.
- Facteurs environnementaux liés aux problèmes d'intégration sociale : marginalité et préjugés sociaux.
- Conséquences des difficultés d'intégration sociale : perte d'estime de soi et isolement.
- Particularités inhérentes à la clientèle multiculturelle : relations familiales, religion, habitudes, valeurs, croyances, coutumes et barrière linguistique.

3 Observer des signes de maltraitance⁷.

- Différentes formes de maltraitance susceptibles d'être vécues par la clientèle : maltraitance financière, physique, sexuelle, psychologique ou émotionnelle et violation des droits.
- Maltraitance systémique ou institutionnelle : abus d'autorité, manque de personnalisation dans les soins, manque de formation du personnel et violation des droits.
- Âgisme : discrimination en raison de l'âge.
- Facteurs et conséquences liés au développement de la violence ou de l'abus : faible estime de soi, situation de dépendance, dynamique familiale et situation financière.

4 Observer des manifestations de dépendance.

- Différentes formes de dépendance : surconsommation de médicaments, de drogues ou d'alcool, mélange d'alcool et de médicaments, jeux, Internet et sexualité.
- Particularités liées à la clientèle âgée.
- Facteurs et conséquences liés au développement des principales dépendances : histoire et habitudes de vie.

⁷ Dans ce programme d'études, la maltraitance fait référence à tout type d'abus et à tout type de clientèle.

5 Détecter des indices d'une situation problématique.

- Vigilance dans ses observations : changement dans les habitudes de vie, relations entre la personne et ses proches.
- Analyse de diverses situations.
- Application des savoirs antérieurs concernant la communication des observations.
- Volet légal de la rédaction de notes d'observation et règles de rédaction.

6 Intervenir dans une situation problématique.

- Application du processus de résolution de problèmes vu antérieurement : prendre connaissance de la problématique, observer la situation, chercher des solutions, choisir la façon d'adapter son intervention, planifier son intervention dans les limites de son champ d'exercice.
- Application des savoirs antérieurs concernant le travail d'équipe, l'éthique, la canalisation de son stress et de ses émotions, la confidentialité et la discrétion.
- Stratégies d'approche visant à faciliter l'intervention.
- Responsabilités gouvernementales en matière de services familiaux et sociaux : responsabilités fédérales et provinciales, politiques familiales et sociales, programmes d'aide et services.
- Recherche d'information sur le sujet par l'entremise de la technologie.
- Effets de la situation problématique sur les soins d'assistance à prodiguer : état de la personne, agressivité ou apathie, refus des soins ou collaboration restreinte, contrôle de l'information ou fermeture de la personne, interférence du proche aidant.
- Ressources en matière de diversités culturelles ou de problèmes familiaux et sociaux : réseaux communautaire, public et privé.
- Ressources pour l'aide à la famille : soutien aux parents dans l'exercice de leur rôle, observation et surveillance de milieu, répit et gardiennage.
- Responsabilités et limites de sa fonction compte tenu du cadre légal de la problématique : obligation de dénoncer et responsabilités professionnelles.
- Retour réflexif : bons coups, aspects à améliorer et interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles et honnêteté.

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Assister la clientèle bénéficiant de soins palliatifs de fin de vie.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- En interaction avec l'équipe.
- À partir de données sur l'état de la personne et de directives verbales et écrites.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | | |
|---|---|--|
| 1 | Établir des liens entre sa perception de la mort et l'approche de soins palliatifs de fin de vie. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des principes que sous-tend l'approche de soins palliatifs.• Comparaison réaliste de sa perception de la mort et de l'approche de soins palliatifs. |
| 2 | Établir une relation de confiance avec la personne et ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Démonstration d'empathie et de compassion.• Adoption d'attitudes favorisant un climat de confiance. |
| 3 | Prendre en considération les besoins de la personne et de ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des altérations des différents systèmes en phase terminale.• Reconnaissance juste des manifestations de l'agonie.• Reconnaissance juste des étapes du deuil.• Observation attentive des réactions de la personne et de ses proches.• Réponse appropriée aux besoins d'information de la personne et de ses proches. |
| 4 | Répondre aux besoins de la personne et de ses proches. | <ul style="list-style-type: none">• Utilisation appropriée de moyens pour soulager les divers inconforts physiques.• Utilisation appropriée de moyens pour soulager la douleur morale.• Respect de l'intimité de la personne.• Prise en considération de la collaboration des proches. |
| 5 | Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique. | <ul style="list-style-type: none">• Appréciation correcte des conséquences sur le plan personnel.• Reconnaissance des comportements à adopter ou à éviter. |
| 6 | Prodiguer des soins post-mortem. | <ul style="list-style-type: none">• Écoute empathique des émotions des proches.• Respect de la dignité de la personne décédée.• Application des règles ou des protocoles appropriés. |

- 7 Examiner son attitude au regard des soins d'assistance prodigués.
- Détermination réaliste de ses forces et de ses faiblesses.
 - Détermination juste de moyens pour améliorer son attitude.
 - Reconnaissance juste de son rôle.

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Collaboration étroite avec l'équipe et les proches.
- Confidentialité et discrétion.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, dignité et intimité.
- Sens des responsabilités : jugement, problèmes, limites de son champ d'exercice, collaboration avec l'équipe et les proches.
- Confidentialité et discrétion.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles à appliquer, limites personnelles et professionnelles, canalisation de son stress et de ses émotions.
- Autodéveloppement : retours réflexifs honnêtes.
- Situations à caractère éthique : voir les situations dans les savoirs.

- 1 Établir des liens entre sa perception de la mort et l'approche de soins palliatifs de fin de vie.
- Orientations et politiques entourant les soins palliatifs de fin de vie et maintien de ses connaissances sur le sujet.
 - Recherche d'information sur le sujet par l'entremise de la technologie.
 - Examen de sa perception de la mort et des émotions inhérentes : expériences antérieures, valeurs, peurs, croyances, etc.
 - Principes liés à l'approche de soins palliatifs : vision de la mort comme un processus normal, atténuation de la douleur et des autres symptômes physiques, intégration des aspects physiologiques et spirituels, etc.
 - Distinction des façons de faire dans les différents milieux de travail.

- 2 Établir une relation de confiance avec la personne et ses proches.
 - Attitudes : respect du silence, disponibilité et souci du vécu des proches.
 - Accueil de l'histoire de vie de la personne et respect des choix de celle-ci et de ses proches.
 - Application de la compétence antérieure concernant la relation aidante.
 - Qualité de la présence et respect du cheminement personnel.
 - Collaboration des proches.
- 3 Prendre en considération les besoins de la personne et de ses proches.
 - Dimensions biologique, intellectuelle, émotionnelle, spirituelle et psychosociale de la personne et de ses proches.
 - Sources d'inconfort et besoins perturbés.
 - Symptômes liés à l'altération des systèmes respiratoire et digestif.
 - Signes de la douleur et de l'agonie.
 - Réactions de la personne et de ses proches : annonce du pronostic, phases du deuil, perturbation du fonctionnement familial, double position des proches voulant à la fois offrir du soutien et en obtenir.
- 4 Répondre aux besoins de la personne et de ses proches.
 - Prise en compte des besoins : réponse aux questions, ressources d'aide disponibles, prise en considération des valeurs et des choix individuels, familiaux et culturels ainsi que des rituels mortuaires.
 - Moyens de soulager l'inconfort physique.
 - Moyens de soulager la douleur morale : présence, thérapies alternatives et soutien spirituel.
 - Limites physiques et émotionnelles des proches.
 - Collaboration avec l'équipe pour le signalement des changements dans les conditions cliniques de la personne.
- 5 Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique.
 - Types de situations : euthanasie, suicide assisté et acharnement thérapeutique.
 - Conséquences de ces situations sur le plan personnel.
 - Types de comportements personnels et professionnels à adopter ou à éviter.
- 6 Prodiguer des soins post mortem.
 - Préparation de la personne décédée avant l'accueil des proches.
 - Accueil des proches : réactions, communication, information et attitudes appropriées.
 - Particularité des règles et des protocoles selon le milieu de travail : linceul, identification du corps, sécurité des biens de la personne, etc.
 - Protocole à suivre lors d'un décès à domicile.
- 7 Examiner son attitude au regard des soins d'assistance prodigués.
 - Prise en compte honnête de ses forces et de ses faiblesses.
 - Moyens d'approprier l'assistance aux personnes en fin de vie : maintien d'une distance émotionnelle, moyens d'évacuer la surcharge émotive et discussion avec ses pairs.
 - Pistes pour la canalisation de son stress et de ses émotions par rapport aux compétences antérieures concernant la relation aidante et les approches relationnelles.
 - Signes physiques et affectifs indiquant l'atteinte de ses limites : fatigue, tristesse et impatience.
 - Moyens de maintenir un équilibre personnel et professionnel : formation, soutien de l'équipe et programme d'aide aux employés.

Compétence 12 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Considérer des règles et des procédures dans l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.

Contexte de réalisation

- Selon le cadre légal de la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.
- À partir du plan d'intervention et de directives.
- À l'aide de la documentation relative aux règles et aux procédures du milieu de travail.
- À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Prendre connaissance de la demande.

- Exhaustivité de l'information recueillie.
- Interprétation juste des consignes.
- Clarification pertinente des soins à prodiguer avec la personne en autorité.

2 Juger des limites de son intervention.

- Distinction juste des activités exigeant une formation de l'établissement par leur caractère d'exception.
- Reconnaissance juste des situations à risque.
- Détermination judicieuse des situations requérant l'aide d'une professionnelle ou d'un professionnel.

3 Interpréter des règles et des procédures dans l'administration de médicaments.

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Relevé complet des précautions à prendre pour chaque voie d'administration.
- Relevé exact des directives et des consignes inscrites sur les contenants des médicaments.
- Explication correcte de la façon de procéder à la personne.

4 Interpréter des règles et des procédures dans l'administration de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Relevé complet des précautions à prendre selon le type de soins à prodiguer.
- Relevé exact des directives et des consignes à suivre selon le type de soins à prodiguer.
- Reconnaissance juste de la procédure à suivre selon le type de soins à prodiguer.

- | | | |
|---|--|--|
| 5 | Ranger les médicaments et le matériel utilisés. | <ul style="list-style-type: none">• Rangement correct et sécuritaire des médicaments.• Entretien minutieux du matériel utilisé.• Élimination sécuritaire du matériel jetable.• Respect intégral des procédures de nettoyage du matériel.• Rangement correct du matériel. |
| 6 | Transmettre l'information appropriée aux personnes concernées. | <ul style="list-style-type: none">• Enregistrement précis et complet des données sur le document approprié.• Transmission immédiate de l'information, s'il y a lieu. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Respect des règles et des procédures du milieu de travail.
- Respect des limites de son champ d'exercice selon le cadre légal.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Examen critique de ses besoins de formation.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche globale.
- Sens des responsabilités : jugement par rapport aux limites de son intervention et collaboration avec l'équipe.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles à appliquer, respect des limites personnelles et professionnelles.
- Autodéveloppement : retour réflexif.

1 Prendre connaissance de la demande.

- Terminologie particulière à cette compétence.
- Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé.
- Paramètres de la Loi en ce qui a trait aux activités non réglementées et aux activités d'exception.
- Application des compétences antérieures relatives aux maladies et aux incapacités physiques, à l'infection et à la contamination.
- Information requise : règles et procédures de l'organisation; ressources disponibles comme les professionnelles et les professionnels concernés, le plan d'intervention, la requête de services, les feuilles de consignes ou le cahier des techniques de soins.
- Interprétation d'une feuille de consignes.

2 Juger des limites de son intervention.

- Impact de la déprofessionnalisation pour les médicaments et les soins invasifs d'assistance.
- Responsabilités de l'établissement pour la formation et l'encadrement.
- Conséquences du non-respect du cadre légal : dangers pour la clientèle et les risques de poursuites.
- Clientèle des soins invasifs d'assistance : personnes en perte d'autonomie dont l'état de santé est stable.
- Conditions d'application du cadre légal dans les établissements.
- Responsabilités personnelles, droits et obligations : distinction entre les professionnelles et les professionnels de la santé, les proches aidants, les non-professionnelles et les non-professionnels; sens et nature des activités réglementées et non réglementées; précisions sur le contexte de l'intervention; responsabilités de l'établissement, de la professionnelle ou du professionnel responsable ainsi que de l'assistante ou de l'assistant à la personne; responsabilité civile; intégrité et honnêteté par rapport à ses besoins de formation et d'encadrement; droit de refuser de prodiguer les soins si la demande n'est pas conforme au cadre légal.
- Situations à risque amenant la travailleuse ou le travailleur à outrepasser ses responsabilités : surcharge de travail; demande non conforme de la part de l'employeur; pression de l'établissement, d'un membre de l'équipe de travail, de la clientèle ou des proches.
- Exemples de situations requérant l'aide d'une professionnelle ou d'un professionnel avant et pendant la prestation des soins : modification de l'état de santé de la personne, situation inhabituelle, expérience et formation insuffisantes.

3 Interpréter des règles et des procédures dans l'administration de médicaments.

- Distinction entre la distribution et l'administration de médicaments.
- Formes de médicaments : crème, onguent, aérosol, timbre et comprimé.
- Voies d'administration permises : orale, topique, transdermique, ophtalmique, par inhalation, otique, vaginale, rectale et sous-cutanée pour l'insuline seulement.
- Procédures à suivre, précautions à prendre et matériel à utiliser :
 - pour les diverses formes de médicaments;
 - pour l'administration d'insuline par voie sous-cutanée.
- Moyens de réagir à des problèmes potentiels comme un timbre cutané décollé ou des gouttes ophtalmiques contaminées.

4 Interpréter des règles et des procédures dans l'administration de soins invasifs d'assistance aux activités de la vie quotidienne.

- Procédures à suivre, précautions à prendre et matériel à utiliser :
 - pour la respiration dans les cas de trachéotomisés;
 - pour l'alimentation dans les cas de gavage intermittent, continu, par bolus, par gravité, avec pompe ou avec seringue;
 - pour l'élimination intestinale dans les cas de stimulation du réflexe anal, de curetage rectal, de lavement de type Fleet, de prise de température rectale et de changement d'un appareil collecteur de stomie intestinale;
 - pour l'élimination urinaire dans les cas de cathétérisme vésical ou intermittent ou, encore, pour l'observation des urines.
- Moyens de réagir à des problèmes potentiels pour chaque type de soins.

- 5 Ranger les médicaments et le matériel utilisés.
 - Conditions de rangement des médicaments selon les lieux, notamment pour la sécurité des enfants et des adultes atteints d'un déficit cognitif.
 - Procédures à suivre pour l'entretien, la conservation et l'entreposage selon le matériel utilisé.
- 6 Transmettre l'information appropriée aux personnes concernées.
 - Observations et éléments à rapporter.
 - Transmission de l'information appropriée dans le cas d'un refus de soins.
 - Règles d'annotation d'une fiche de consignes pour les activités d'exception.

Compétence 13

Durée 60 h

Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Prodiguer des soins d'assistance liés à la réalité clinique de la clientèle.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- En interaction avec l'équipe.
- Pour des soins d'assistance non invasifs.
- À partir de données sur l'état de la personne et de directives verbales et écrites.
- À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés.
- À l'aide de renseignements basés sur le cadre légal pour la contention.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les interventions.

- Prise de notes complètes et pertinentes par rapport aux données et aux directives fournies.
- Clarification pertinente des soins d'assistance à donner.
- Établissement juste des priorités.
- Préparation appropriée de l'équipement, du matériel et de l'espace de travail selon les soins d'assistance à donner.
- Application correcte du processus de travail.

2 Entrer en relation avec la personne ou l'accueillir, selon le cas.

- Adoption d'attitudes favorisant un climat de confiance.
- Intégration pertinente de la personne à l'unité de soins.
- Attention particulière portée à l'état physique et émotif de la personne.

3 Adapter les soins d'assistance à la situation.

- Distribution consciencieuse des médicaments.
- Exécution correcte d'un rasage préopératoire.
- Exécution correcte de la mesure des *ingesta* et des *excreta*.
- Exécution adaptée des procédés de soins d'assistance.
- Exécution correcte d'activités non réglementées.
- Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.
- Respect de l'intimité de la personne.

- | | | |
|---|---|---|
| 4 | Utiliser des moyens de contention, au besoin. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des politiques en matière de contention.• Utilisation judicieuse du matériel de contention.• Surveillance minutieuse et fréquente de la personne sous contention.• Respect de la fréquence recommandée pour les changements de position. |
| 5 | Ranger et nettoyer les lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des tâches.• Entretien et rangement minutieux et appropriés.• Signalement judicieux des déficiences relevées. |
| 6 | Communiquer ses observations à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence et précision des observations.• Communication de l'information aux personnes concernées.• Communication de l'information au moment opportun.• Ouverture à l'égard des commentaires reçus. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Démonstration d'autonomie.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).
- Autoévaluation objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, condition (potentiel) de la personne et intimité.
- Sens des responsabilités : autonomie, efficacité, jugement, honnêteté, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice et collaboration avec l'équipe.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles à appliquer et PDSB.
- Autodéveloppement : retour réflexif sur son intervention.

1 Planifier les interventions.

- Terminologie particulière à la compétence.
- Information sur la condition de la personne.
- Application des savoirs antérieurs concernant l'information verbale et écrite à recueillir.
- Interprétation d'une feuille de directives propre au milieu de travail.
- Types de soins d'assistance à donner.
- Étapes préparatoires aux interventions.
- Application du processus de travail décrit dans la matrice des compétences de ce programme d'études pour le développement de l'efficacité.
- Éléments à considérer pour l'établissement des priorités dans le travail à effectuer en tenant compte des imprévus.

2 Entrer en relation avec la personne ou l'accueillir, selon le cas.

- Application de la compétence antérieure concernant la relation aidante.
- Préparation de la chambre.
- Accueil de la personne à l'unité de soins en se souciant de son confort, prise du poids et mesure de la taille.
- Communication d'information à la personne en ce qui a trait à son environnement.
- Installation de la personne selon sa condition.

3 Adapter les soins d'assistance à la situation.

- Rappel de la compétence concernant les médicaments et les soins invasifs d'assistance en ce qui a trait aux paramètres de la Loi.
- Distribution des médicaments : procédures à suivre et précautions à prendre.
- Exécution des soins en fonction du besoin : rasage préopératoire, mesure des *ingesta* et des *excreta*, prise de température buccale et axillaire, puis prise de pression artérielle avec un appareil électronique d'utilisation simple.
- Application des règles vues antérieurement pour le respect de l'intimité.
- Application de procédés liés à des activités non réglementées tels que les suivants :
 - Collecte d'un échantillon d'urine et d'un échantillon de selles.
 - Application d'un pansement sec protecteur et d'une pellicule transparente adhésive.
 - Entretien et la vidange d'un sac d'urine, d'un appareil collecteur de stomie urinaire ou de stomie intestinale.
 - Administration d'oxygène par des lunettes nasales ou un masque.
 - Utilisation d'un concentrateur d'oxygène ou d'un cylindre d'oxygène.
 - Glycémie capillaire.
 - Utilisation d'appareils "*continuous positive airway pressure*" (CPAP) et "*bi-level positive airway pressure*" (BPAP) en rapport avec l'apnée du sommeil.
- Précautions et moyens à prendre en matière d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Utilisation de l'équipement et du matériel de soins en tenant compte de la condition de la personne et de l'espace : civière, lève-personne, fauteuil roulant et matériel d'aspiration.

- Adaptation des soins d'assistance liés aux activités de la vie quotidienne (déplacements, hygiène, confort, habillement) selon la situation clinique de la personne :
 - Soluté;
 - Sonde nasogastrique;
 - Sonde urinaire;
 - Tubulure d'oxygène.
 - Enregistrement des données.
- 4 Utiliser des moyens de contention, au besoin.
- Importance de suivre les politiques du milieu de travail ainsi que les directives reçues.
 - Cadre légal entourant la pratique professionnelle : notion de consentement pour les droits fondamentaux, dimensions éthique et juridique, obligation de surveillance étroite, souci des conséquences de la contention sur la personne et utilisation de la contention comme moyen de dernier recours.
 - Installation d'une contention physique.
 - Besoins de la personne sous contention : hydratation et changements fréquents de position.
 - Observation du comportement et de l'état de la peau de la personne.
- 5 Ranger et nettoyer les lieux.
- Application des savoirs relatifs aux compétences antérieures.
- 6 Communiquer ses observations à l'équipe.
- Annotation de fiches de consignes pour les activités non réglementées.
 - Types d'information à communiquer de façon écrite ou verbale.
 - Retour réflexif : bons coups, aspects à améliorer et interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles et honnêteté.

Compétence 14 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en comportement**Énoncé de la compétence**

Dispenser les premiers secours.

Contexte de réalisation

- À domicile, en milieu de vie substitut et en milieu de soins.
- Après de personnes de tout âge.
- Seul ou en collaboration avec l'équipe.
- D'après les soins immédiats en réanimation (SIR) pour les professionnelles et les professionnels de la santé⁸.
- À partir des lois, des codes, des chartes et des règlements en vigueur.
- À l'aide de l'équipement et du matériel disponibles.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales. | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste des fonctions vitales. • Exécution correcte de la prise de pouls. • Choix judicieux de la technique de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle, de massage cardiaque ou de défibrillation externe automatique (DEA). • Exécution rapide et conforme des différentes techniques. |
| 2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des types d'hémorragie. • Reconnaissance juste d'un état de choc. • Utilisation rapide et judicieuse de la pression, de l'élévation et du repos. • Utilisation correcte de mesures visant à prévenir la contamination par le sang. |
| 3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des manifestations de blessures musculo-squelettiques. • Utilisation correcte de moyens pour stabiliser et immobiliser un membre blessé. • Positionnement approprié dans le cas d'un traumatisme à la colonne vertébrale. |

⁸ Fondation des maladies du cœur et de l'accident vasculaire cérébral (AVC).

- | | | |
|---|---|--|
| 4 | Intervenir dans des cas de blessures aux yeux. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des types de lésions.• Exécution rapide et judicieuse de l'irrigation de l'œil.• Choix judicieux de moyens pour prévenir l'aggravation des blessures en présence d'un corps étranger pénétrant. |
| 5 | Intervenir dans des cas de plaies diverses. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des types de plaies.• Positionnement approprié de la personne en fonction de la nature et de l'emplacement de la plaie.• Utilisation judicieuse des moyens de conserver un segment amputé.• Intervention rapide et judicieuse dans le cas d'une plaie au thorax.• Choix judicieux de moyens pour prévenir la contamination et l'hypothermie en présence d'une éviscération. |
| 6 | Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des manifestations des divers problèmes liés à la chaleur ou au froid.• Intervention rapide et appropriée dans les cas d'hypothermie, d'épuisement par la chaleur et de coup de chaleur.• Utilisation judicieuse des moyens de diminuer la douleur ainsi que de prévenir l'infection et la contamination en présence de brûlures. |
| 7 | Intervenir dans des cas d'intoxication. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des manifestations liées aux divers types d'intoxication.• Choix judicieux des gestes à poser en fonction des divers types d'intoxication. |
| 8 | Intervenir dans des cas de réaction allergique. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des manifestations de réaction allergique.• Application correcte des techniques de premiers soins lors d'une réaction allergique.• Appréciation juste des limites de sa fonction pour l'utilisation de l'adrénaline. |
| 9 | Intervenir dans des cas de problèmes médicaux. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des manifestations liées à divers problèmes médicaux.• Intervention rapide et judicieuse en présence d'une douleur thoracique.• Mise en place de moyens appropriés pour prévenir les blessures lors de convulsions.• Intervention rapide et judicieuse en présence d'hypoglycémie. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Attitude calme et maîtrise de soi.
- Communication efficace pour rassurer la victime et ses proches.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Respect du plan général d'intervention.
- Respect des protocoles d'intervention de l'établissement.
- Communication claire et précise de l'information à la personne responsable.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle et approche globale rassurantes.
- Sens des responsabilités : autonomie, efficacité, jugement, limites de son champ d'exercice, protocoles et collaboration avec l'équipe.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : ensemble de la compétence.

Pour l'ensemble de la compétence :

- Reconnaissance des situations à risque dans la vie quotidienne comme les brûlures, les coupures ou les chutes et les moyens de prévention.
- Application des notions antérieures concernant les infections, la contamination et la sécurité.
- Application de la compétence antérieure concernant les maladies et les incapacités physiques.

1 Appliquer les techniques de maintien et de restauration des fonctions vitales.

- Distinction des étapes du plan général d'intervention.
- Repérage des situations dangereuses.
- Communication avec les services d'urgence (ex. : 911).
- Évaluation de l'état de conscience de la personne, de sa respiration et des signes visibles de la circulation.
- Repérage des structures anatomiques telles que les voies respiratoires, les poumons et le cœur.
- Prise en compte des particularités relatives au bébé, à l'enfant et à l'adulte dans les manœuvres de désobstruction des voies respiratoires, de respiration artificielle, de DEA et de réanimation cardio-respiratoire.
- Matériel utilisé : masque et défibrillateur externe automatique.

2 Intervenir dans des cas d'hémorragie et d'état de choc.

- Observation des signes d'une hémorragie interne et d'une hémorragie externe.
- Observation des signes d'un état de choc.
- Utilisation du matériel disponible.

- 3 Intervenir dans des cas de blessures musculo-squelettiques.
 - Situation des structures anatomiques.
 - Observation des manifestations des différents types de blessures tels que les fractures ouvertes ou fermées, les entorses, les fractures de la colonne vertébrale ou les fractures du crâne.
 - Utilisation du matériel de stabilisation ou d'immobilisation disponible.
- 4 Intervenir dans des cas de blessures aux yeux.
 - Utilisation de diverses techniques telles que l'irrigation de l'œil, l'application d'un pansement humide et l'immobilisation de la tête.
- 5 Intervenir dans des cas de plaies diverses.
 - Observation de différents types de plaies.
 - Utilisation de diverses techniques telles que l'application d'un pansement compressif, d'un pansement étanche à trois voies ou d'une bande triangulaire.
- 6 Intervenir dans des cas de problèmes liés à la chaleur ou au froid.
 - Observation de différents types de brûlures et de gelures.
 - Observation des manifestations d'hypothermie et d'hyperthermie.
 - Utilisation de diverses techniques telles que la modification de l'environnement, l'hydratation, le réchauffement progressif ou, encore, l'application de pansements secs ou humides.
- 7 Intervenir dans des cas d'intoxication.
 - Reconnaissance des différents types d'intoxication.
 - Observation des manifestations d'une intoxication.
 - Prise des précautions nécessaires en fonction des risques.
 - Connaissance du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
- 8 Intervenir dans des cas de réaction allergique.
 - Observation des manifestations d'une réaction allergique locale ou systémique et d'un choc anaphylactique.
 - Utilisation de diverses techniques telles que l'administration d'adrénaline par auto-injecteur et le positionnement.
 - Administration et réglementation.
- 9 Intervenir dans des cas de problèmes médicaux.
 - Observation des manifestations de divers problèmes médicaux : infarctus, angine, accident vasculaire cérébral, convulsions, hypoglycémie et ischémie cérébrale transitoire.
 - Utilisation de diverses techniques en fonction des problèmes reconnus : positionnement et aide à l'administration de nitroglycérine.

Compétence 15 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Intervenir auprès de la clientèle nécessitant des soins d'assistance de courte durée.

Contexte de réalisation

- Dans diverses unités de soins.
- En interaction avec l'équipe.
- À partir de données sur l'état des personnes et de directives verbales et écrites.
- À l'aide de l'équipement et du matériel de soins appropriés à chaque unité.
- À l'aide des politiques, des directives et du code d'éthique du milieu de travail, selon le cas.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1 Planifier les interventions à effectuer.

- Prise en considération de l'organisation du travail de l'unité de soins.
- Prise de notes pertinentes et complètes pour chaque personne assignée.
- Prise en considération de l'horaire des traitements et des examens diagnostiques.
- Établissement judicieux des priorités de travail sur sa feuille de route.
- Application correcte du processus de travail.

2 Observer l'état de la personne.

- Reconnaissance des manifestations de douleur.
- Reconnaissance de l'état physique et émotif de la personne.
- Reconnaissance des besoins perturbés de la personne.

3 Adapter l'approche à la situation de la personne et de son entourage.

- Détermination appropriée de la façon d'intervenir.
- Présentation rassurante.
- Utilisation de moyens pertinents pour établir une relation aidante.
- Valorisation appropriée de la personne.

- | | |
|--|---|
| 4 Adapter les soins d'assistance à la situation de la personne. | <ul style="list-style-type: none">• Respect des niveaux d'assistance requis par la personne.• Respect de l'intimité de la personne.• Utilisation appropriée de l'équipement et du matériel.• Application appropriée des procédés de soins d'assistance.• Mesure exacte des <i>ingesta</i> et des <i>excreta</i>.• Utilisation judicieuse de moyens pour favoriser le confort.• Exécution des soins avec efficacité. |
| 5 Participer à la surveillance de la personne et des lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Manifestation d'attention et de vigilance.• Repérage exhaustif des éléments pouvant constituer un danger.• Empressement à répondre aux besoins de la personne.• Empressement à signaler tout changement important aux personnes concernées.• Reconnaissance juste des situations nécessitant une intervention individuelle ou collective. |
| 6 Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique. | <ul style="list-style-type: none">• Jugement approprié à l'égard des situations compromettantes.• Décision pertinente par rapport à la situation. |
| 7 Ranger et nettoyer les lieux. | <ul style="list-style-type: none">• Exécution correcte des tâches.• Entretien et rangement minutieux et appropriés.• Repérage juste des défauts du matériel. |
| 8 Communiquer ses observations et faire des suggestions à l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">• Pertinence et précision des observations.• Souci d'assurer la diffusion de l'information pour la continuité des soins d'assistance.• Propositions pertinentes et réalistes en relation avec les besoins de la personne. |

Et pour l'ensemble de la compétence :

- Prise en considération de la personne dans sa globalité.
- Démonstration d'autonomie.
- Respect des limites de son champ d'exercice.
- Respect des lois, des règlements, des normes et des protocoles en vigueur dans le milieu de travail.
- Apport actif au travail d'équipe.
- Ouverture à l'égard des commentaires reçus.
- Confidentialité et discrétion.
- Adoption de comportements respectant le décorum.
- Respect des règles d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
- Respect des principes de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB).
- Autoévaluation objective et constructive.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

Les suggestions ci-dessous présentent les savoirs liés aux éléments de la compétence et à l'ensemble de la compétence.

Précisions sur les comportements professionnels à développer :

- Respect de la personne : approche relationnelle, approche globale, dignité, situation et potentiel de la personne, puis intimité.
- Sens des responsabilités : autonomie, efficacité, jugement, résolution de problèmes, limites de son champ d'exercice, lois et règlements et collaboration avec l'équipe.
- Confidentialité et discrétion.
- Décorum : tenue professionnelle, langage et propos respectueux.
- Santé et sécurité pour soi et la clientèle : règles à appliquer, PDSB, limites personnelles, canalisation de son stress et de ses émotions.
- Autodéveloppement : retours réflexifs honnêtes.
- Situations à caractère éthique : voir les situations dans les savoirs.

1 Planifier les interventions à effectuer.

- Modes d'organisation des lieux et du travail dans les unités de soins et recherche d'information sur le sujet par l'entremise de la technologie.
- Particularités du travail en équipe dans une unité de courte durée : collaboration et réponse aux demandes.
- Autonomie, initiative et débrouillardise : ajustement de l'horaire au besoin, roulement de la clientèle et imprévus.
- Élaboration de la feuille de route et annotation de celle-ci tout au long du quart de travail.
- Données pertinentes à considérer dans la prestation des soins d'assistance de courte durée.
- Adaptation concrète en rapport avec les différents imprévus rencontrés dans les unités de soins.

- 2 Observer l'état de la personne.
 - Manifestations objectives et subjectives de la douleur.
 - Réactions et comportements de la personne selon son état.
 - Observation des signes d'inconfort.
 - Application de la compétence antérieure concernant les maladies et les incapacités physiques.
- 3 Adapter l'approche à la situation de la personne et de son entourage.
 - Application de la compétence antérieure concernant la relation aidante pour la réalité des unités de soins.
 - Adaptation de l'approche en fonction des changements dans l'état de la personne.
 - Manifestation de sollicitude et de compassion.
- 4 Adapter les soins d'assistance à la situation de la personne.
 - Application des compétences antérieures concernant les activités de la vie quotidienne et les soins liés à la réalité clinique.
 - Précautions et moyens à prendre en matière d'hygiène, d'asepsie, de santé et de sécurité.
 - Appareillage de soins : tractions, pompes diverses, tube nasogastrique, etc.
 - Adaptation des soins en fonction des changements dans l'état de la personne et des différents imprévus rencontrés dans les unités de soins.
 - Préparation de la chambre en vue de l'accueil de la personne à l'unité de soins : préparation de l'équipement et du matériel, orientation dans les lieux physiques et l'espace.
- 5 Participer à la surveillance de la personne et des lieux.
 - Attention et vigilance : tournées régulières de surveillance, situations requérant une intervention d'équipe.
 - Changements dans les comportements ou l'état de santé de la personne : manifestations cliniques anormales, propos suicidaires, agitation, agressivité, risques de fugues, caractère réversible de certaines conditions induites par la maladie comme le délirium.
 - Sources de danger potentielles pour la santé et la sécurité dans l'environnement dans lequel la personne évolue.
- 6 Adopter un comportement professionnel dans des situations à caractère éthique.
 - Vigilance par rapport aux situations compromettantes pour la clientèle, la travailleuse ou le travailleur et l'organisation du travail dans le milieu de soins.
 - Liens avec le comportement professionnel à adopter.
 - Limites personnelles et professionnelles.
- 7 Ranger et nettoyer les lieux.
 - Entretien et rangement du matériel particulier à cette compétence.
 - Application des compétences antérieures concernant les infections et la contamination pour les soins liés aux activités de la vie quotidienne et les soins liés à la réalité clinique.

8 Communiquer ses observations et faire des suggestions à l'équipe.

- Importance de transmettre l'information à la bonne personne et au moment opportun.
- Rigueur dans la communication de l'information.
- Application de la compétence antérieure concernant les interventions à domicile et en milieu de vie.
- Retour réflexif : bons coups, aspects à améliorer, interrogations à élucider en ce qui concerne tant les soins ou la relation que ses limites personnelles, capacité à canaliser son stress et ses émotions, puis honnêteté.

ANNEXE I – Travail de l'assistante ou de l'assistant à la personne

